

## **Mot du Maire de la Commune**

### **Contexte et objectif du PDC**

#### **I. Contexte**

- Acte 3 de la décentralisation : communalisation intégrale
- Plan Sénégal Emergent : volonté de la commune à contribuer à l'atteinte des objectifs à travers le Plan de Développement Communal (PDC).
- Code général des collectivités locales en son article 315 stipulant que la commune a pour compétence l'élaboration et l'exécution du PDC en articulation avec les plans de développement départementaux et la mise en œuvre du contrat plan avec l'Etat pour la réalisation de projets de développement.

#### **II. Objectifs**

- Doter la commune d'un outil de référence qui définit et oriente sa contribution à la réalisation des objectifs du Plan Sénégal Emergent ;
- Identifier les atouts, les opportunités, les difficultés et les contraintes de la commune;
- Dégager une vision adossée à des hypothèses de développement pertinentes;
- Dégager les axes de développement prioritaires et définir des objectifs stratégiques réalistes et des résultats attendus à court et moyen termes ;
- Identifier les actions prioritaires et les traduire en projets opérationnels prenant en compte les orientations des politiques sectorielles et leur programmation.

#### **III. Démarche méthodologie**

Dans une approche participative, le processus est piloté par un comité technique régional coordonné par l'Agence régionale de Développement (ARD). Il est composé des services techniques régionaux de la Planification, de la statistique et de la Démographie, de l'Aménagement du Territoire et de l'Appui au Développement local. C'est une démarche innovante qui renforce les niveaux de participation des populations et d'appropriation des outils. Aussi, le processus de planification au niveau communal, tout en prenant en charge les ambitions réalistes de la collectivité, est-il conçu de manière à promouvoir le principe de subsidiarité par l'opérationnalisation des orientations nationales déclinées dans le PSE.

## Table des matières

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA COMMUNE .....	6
DEUXIEME PARTIE : BILAN-DIAGNOSTIC .....	8
<b>I. Profil social</b> .....	<b>8</b>
<b>1.1. Education</b> .....	<b>8</b>
<b>1.1.1. Développement intégré de la petite enfance (DIPE)</b> .....	<b>8</b>
<b>1.1.2. Élémentaire</b> .....	<b>9</b>
<b>1.1.3. Enseignement Moyen et Secondaire</b> .....	<b>10</b>
<b>1.1.4. Enseignement franco arabes et Daaras</b> .....	<b>12</b>
<b>1.1.5. Alphabétisation</b> .....	<b>12</b>
<b>1.2. Santé</b> .....	<b>13</b>
<b>1.2.1. Situation générale des structures sanitaires</b> .....	<b>13</b>
<b>1.2.2. Bilan épidémiologique</b> .....	<b>14</b>
<b>1.3. Hydraulique – Assainissement</b> .....	<b>15</b>
<b>1.4. Urbanisme, habitat et cadre de vie</b> .....	<b>17</b>
<b>1.5. Sport, culture et tourisme</b> .....	<b>19</b>
<b>1.5.1. Sport</b> .....	<b>19</b>
<b>1.5.2. Culture et tourisme</b> .....	<b>20</b>
<b>1.6. Environnement et adaptation aux changements climatiques</b> .....	<b>21</b>
<b>II. PROFIL ECONOMIQUE</b> .....	<b>22</b>
<b>2.1. Secteurs productifs</b> .....	<b>22</b>
<b>2.1.1. Pêche</b> .....	<b>22</b>
<b>2.1.2. Agriculture</b> .....	<b>23</b>
<b>2.1.3. Elevage</b> .....	<b>25</b>
<b>2.1.4. Commerce</b> .....	<b>27</b>
<b>2.1.5. Artisanat</b> .....	<b>28</b>
<b>2.2. Secteur d'appui à la production</b> .....	<b>29</b>
<b>2.2.1. Energie</b> .....	<b>29</b>
<b>2.2.2. Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et Services Financiers (SF)</b> .....	<b>30</b>
<b>2.2.3. Transport</b> .....	<b>31</b>
<b>III. PROFIL DE GOUVERNANCE</b> .....	<b>33</b>
<b>3.1. Profil des élus</b> .....	<b>33</b>
<b>3.2. Dispositif de bonne gouvernance</b> .....	<b>34</b>
<b>Coopération décentralisée</b> .....	<b>36</b>
<b>L'accès à l'information</b> .....	<b>36</b>

<b>3.3. GOUVERNANCE BUDGETAIRE: Analyse de l'évolution du budget de la Commune</b> .....	37
<b>3.4. Mesure de performance de la Commune</b> .....	38
<b>3.5. La gestion du foncier</b> .....	38
TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVE.....	40
<b>I. Projection schématique du plan de développement</b> .....	40
<b>1.1. Structure de l'articulation du PDC de Rosso Sénégal au PSE et aux ODD</b> .....	41

## **Sigles et abréviations**

ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

APE : Association des Parents d'Elèves

ARD : Agence Régional de Développement

ASBEF : Association Sénégalaise pour le Bien Etre Familial

ASC : Association Sportive et Culturelle

BAD : Banque Africaine de Développement

CAR : Convention des Artisans de Rosso

CDS : Comité de Développement Sanitaire

CEC : Centre d'Eveil Communautaire

CEM : Collège d'Enseignement Moyen

CMS : Crédit Mutuelle du Sénégal

CSS : Compagnie Sucrière Sénégalaise

CTP : Case des Tout-Petits

DIPE : Développement intégré de la petite enfance

FAMSI: Foundation for the Advancement of Mesoamerican Studies

FANAS: Fédération Nationale des Artisans du Sénégal

FAR : Femme en Age de Reproduction

FERA : Fond d'Entretien Routier Autonome

GIE : Groupement d'intérêt Communautaire

GPF : Groupement de Promotion Féminine

IB : Initiative de Bamako

IST : Infection Sexuellement Transmissible

OCB : Organisation Communautaire de Base

ODD : Objectifs de Développement Durable

OF : Organisation Féminine

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PACASEN : Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal

PAMECAS : Partenariat pour la Mobilisation de l'Epargne et le Crédit

PDC : Plan de Développement Communal

POAS : Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols

PRN : Point de Regroupement Normalisé

PROMOGED : Promotion de la Gestion Intégrée et de l'Economie des Déchets Solides

PROMOVILLES : Programme de Modernisation des Villes du Sénégal

PSE : Plan Sénégal Emergent

RIM : République Islamique de Mauritanie

SAED : Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal

SENELEC : Société Nationale d'Electricité du Sénégal

SF : Service Financier

SM : Secrétaire Municipal

SIDA : Syndrome d'immunodéficience acquise

SIG : Système d'Information Géographique

TBPS : Taux Brut de Pré Scolarisation

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

TNS : Taux Net de Scolarisation

UNAPAS : Union Nationale des Pêcheurs Artisanaux du Sénégal

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humain

## **PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA COMMUNE**

### **Historique**

Le royaume du Walo s'établissait de part et d'autre de la vallée du fleuve Sénégal. Entre Diourbel (RIM), capitale d'intronisation du Brack et Thiagar (lieu de repos) se trouvait une large bande de terre touffue et peuplée de bêtes sauvages, principalement des lions. D'où le nom de « Dal gaindé1 » (territoire de lion) donné à ce lieu qui allait devenir Rosso. Avec la fin de la traite négrière, principale activité le long du fleuve, en plus du commerce de la gomme arabique et du sel, le gouverneur SMALT signa en 1819 le traité de « Ndiaw » qui consacre la cession d'une partie des terres du Walo pour implanter des établissements agricoles en substitution à l'importation de l'indigo et du coton en provenance de l'Inde et de l'Europe. L'importance stratégique de la zone fait qu'après le voyage de Faidherbe en 1854, un comptoir commercial fut installé pour faciliter le commerce de la gomme arabique et du sel provenant des maures de la rive droite. Situé en hauteur sur la partie non habitée de la berge gauche, l'actuelle zone d'emprise de Rosso fut choisie pour abriter « balakosse », l'escale de transit des bateaux. Un chasseur du nom de Birahim Fall fut le premier à habiter dans cette zone vierge et hostile pour sécuriser les marchandises des traitants européens en transit dans l'escale « balakosse ». Ce fut le nommé monsieur Rose qui a été à l'origine de son départ de « Breun », village situé à 6 km de la rive droite du fleuve Sénégal pour la zone de Rosso. Selon la tradition orale, « Rosso » serait une déformation linguistique du nom de ROSE. En guise de rétribution, il demanda des terres. Il fut rejoint peu à peu par ses parents de Thiagar. C'est ainsi que naquit le village qui allait devenir Rosso avec cinq grandes concessions, dans le quartier traditionnel de « Cité niakh », essentiellement peuplé de Wolof.

En 1950, la ville de Rosso Mauritanie connut une grande inondation. Ce qui entraîna un déplacement massif des populations vers la rive Rosso Sénégal, qui était plus en hauteur. La ville de Rosso Sénégal connut, en 1965 à son tour, une inondation qui occasionna des dégâts matériels importants ; mais sans grandes conséquences sur le peuplement. Afin de sécuriser les habitations et les populations, une digue de protection fut érigée en 1966 par les services des Travaux Publics. Après l'indépendance de la Mauritanie, un bac fut mis en service pour faciliter la traversée du fleuve et par-delà, la circulation entre les deux Etats. Afin de permettre la circulation des marchandises mauritaniennes qui transitaient par le port de Dakar, la route nationale 2 fut construite en 1964. La circulation du bac et la construction de la route font de Rosso un pôle de convergence. Le premier plan de lotissement de Rosso Sénégal fut réalisé en 1966. Les quartiers de Santhiaba 1, 2,3 et 4 furent créés. Les premières habitations virent le jour

en 1967. Le processus d'accroissement de la population se poursuit ainsi avec l'entrée en vigueur de la Réforme de l'administration Territoriale de 1972 dans la région et qui consacra la création de la communauté rurale de Rosso Sénégal en 1982. Aussi, sa communalisation intervenue en février 2002 a-t-elle accéléré sa poussée démographique.

## **Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques**

### **Sols et relief**

Sol limono-argileux, favorable à toutes sortes de cultures végétales, mais soumis aux vents de sables du désert.

### **Faune et flore**

Elle est caractérisée par une steppe avec des espèces végétales très résistantes comme le Prosopice, le Tamarinier, le Dattier, le Rônier, le Nime. On distingue aussi des plantes aquatiques : Typha Australus, le Juséa Reptense, le Nymphéa Micranta, Nymphéa lotus.

### **Climat**

Type sahélien, avec une saison des pluies allant du mois de juin au mois d'octobre (T° : 40°C, le jour et 25°C) la nuit et une saison sèche qui va d'octobre à juin (vents chauds et secs avec des températures variables selon le mois).

Du mois de novembre au mois de janvier, on note des températures basses (18 à 25°C)

De février à mai, le climat se caractérise par des vents très chauds et secs avec beaucoup de poussière et des températures qui vont jusqu'à 42°C.

### **Eaux de surface**

Fleuve Sénégal.

### **Eaux souterraines**

Nappe phréatique qui se caractérise par sa proximité et sa salinité.

### **Situation géographique**

La Commune de Rosso Sénégal est créée par le décret N°171-2002 du 21 Février 2002. Elle est située au nord du pays, dans la région de Saint-Louis, département de Dagana et couvre une superficie de 68 ha en zone urbaine. Elle est séparée par la Mauritanie par la partie la plus réduite du Fleuve Sénégal. Elle est limitée :

- Au nord par le fleuve Sénégal ;

- A l'ouest par la digue de protection de la rive droite ;
- A l'est par le fleuve Sénégal et la digue de protection du périmètre de culture de la canne à sucre de la CSS (Est du poste de Douane) ;
- Au sud par la ligne allant de l'intersection de la digue de la rive droite et de la route de Thiagar à la digue de protection du périmètre de culture de la canne à sucre (sud poste Douane).

### **Caractéristiques démographiques**

En 2022 la population de Rosso Sénégal est constituée de 20.080 habitants, structurée comme suit :

- 52,88% d'hommes et 47,12% de femmes
- 20,5% de jeunes (15-24 ans)
- 5,96% de personnes âgées
- Population composées de Wolofs (73,2%), de Peulhs (21%), de Maures (4%), autres (0.2%)

La densité de la population est de 295,29 habitants au km<sup>2</sup>.

### **Mouvement de la population**

Compte tenu de sa position avec la Mauritanie, les arrivées et sorties ont toujours caractérisé cette ville. Ainsi, les principales destinations sont l'Europe, la Mauritanie, Dakar et Saint-Louis. A contrario, les principales activités des immigrés sont l'agriculture, le Commerce, la fabrication de charbon de bois et le transport. Les principaux points positifs sont la résorption du gap de main d'œuvre et le développement de l'activité immobilière.

A l'inverse, la prostitution, les grossesses indésirées, la drogue, le banditisme et l'insécurité sont les principaux points négatifs de l'immigration. Les migrants de la Commune se sont organisés en association et n'ont aucune relation avec la Mairie. Toutefois, leur participation est notée seulement durant les Gamous.

## **DEUXIEME PARTIE : BILAN-DIAGNOSTIC**

### **I. Profil social**

#### **1.1.Education**

Le secteur de l'éducation formelle comme non formelle dispose des atouts remarquables sur le plan infrastructurel et sur celui des équipements. Toutefois, des contraintes sont notées au niveau des différents cycles d'enseignement.

##### **1.1.1. Développement intégré de la petite enfance (DIPE)**



A la sortie du diagnostic, il a été remarqué un manque d'infrastructure, sur l'ensemble des trois structures de prise en charge des cibles de la Commune. Ces structures accueillent un nombre pléthorique, car elles polarisent toute la Commune.

Toutefois, il est à noter un déficit du Taux Brut de Pré-scolarité (TBPS) qui est de 17,13%. Un déficit noté aussi (289 enfants de 3 à 5ans) du Taux Net de Scolarisation (TNS) par rapport à la population scolarisable (1687). Du coup, il y a une forte présence de cette classe d'âge au niveau des Daaras.

Outre cela, il est important de noter une absence de cantine scolaire (depuis le retrait du partenaire Marie France en 2021). Ainsi, mettre en œuvre un ensemble structuré de services essentiels en matière de santé et de nutrition dans les écoles représenterai un investissement clé, en faveur d'un avenir meilleur pour les enfants et leur communauté. Du coup, la Commune est sollicitée ainsi que les familles, pour reconstituer le grenier communautaire, afin de soutenir la nutrition des enfants. Par-là, une parcelle agricole est attribuée à la CTP pour le grenier mais, le manque de moyens empêche à ce jour son exploitation.

<b>Indicateurs</b>	<b>Caractéristiques</b>
<b>Infrastructures</b>	<b>2 Cases des Tout Petits (CTP) 1 Centre d'Eveil Communautaire (CEC)</b>
<b>Population scolarisable</b>	<b>1687</b>
<b>Population scolarisée</b>	<b>289</b>
<b>TBPS</b>	<b>17,13%</b>
<b>Effectif des apprenants</b>	<b>57,43 % filles 42,57 % garçons</b>
<b>Accès aux commodités</b>	<b>Eau (100%), électricité (100%), toilettes (100%) (CTP)</b>

**Source : Enquête Rosso, 2022**

### **1.1.2. Elémentaire**

Au niveau élémentaire, il y a huit établissements (quartiers : Médina, Mbagam, Croisement, Santhiaba 1, Ndiandiou, Rosso Peulh), dont une école franco-arabe (Médina), avec 4 abris provisoires. Ces derniers sont aujourd'hui des éléments à solutionner pour être en phase avec la politique éducative de la Commune, visant à l'élimination des abris provisoires de l'environnement scolaire.

Ce sous-secteur comprends :

- Des ratios satisfaisants (59 élèves/classe > norme 50 élèves/classe) par rapport aux normes ;
- Un ration fille/garçon (0,85) qui montre un écart sur la fréquentation des filles à l'école, par rapport aux garçons ;
- Un TBS de 113.35% qui montre que la population scolarisée est supérieure à la population scolarisable ;
- Une absence constatée de cantines scolaires, une faiblesse du réseau électrique (60%)
- Une insuffisance des toilettes (gap de 20%) ;
- Un manque de suivi des parents et une absence de volonté participative dans l'éducation et le maintien à l'école des enfants, dû à plusieurs facteurs, dont : le manque de suivi à la maison, l'intérêt porté à la recherche prématurée du revenu, le manque de moyen, entre autres.

Par ailleurs, la séparation des toilettes entre les filles et les garçons révèle une certaine prise en compte des besoins spécifiques des filles et des autres groupes vulnérables dans la construction des écoles.

Dans le cadre de la réalisation des projets connexe du pont, il est prévu la construction de deux écoles. Ces deux nouveaux établissements permettront de répondre au mieux à la politique éducative de la Commune.

<b>Indicateurs</b>	<b>Caractéristiques</b>
<b>Infrastructures</b>	<b>8 écoles élémentaires</b>
<b>Population scolarisable</b>	<b>3063</b>
<b>Population scolarisée</b>	<b>3472</b>
<b>Ration fille/garçon</b>	<b>0,85</b>
<b>Effectif des apprenants</b>	<b>51,06% filles 48,94% garçons</b>
<b>TBS</b>	<b>113,35%</b>
<b>Accès aux commodités</b>	<b>Eau (100%), Electricité (60%) Murs (100%), toilettes (80%)</b>
<b>Nombre d'abris provisoire</b>	<b>4</b>
<b>Ratio élèves/classe</b>	<b>59 élèves/classe &gt; norme 80 élèves/classe</b>
<b>Ratio élèves / table-banc</b>	<b>2 élèves / table-banc = norme</b>

Source : Enquête Rosso, 2022

### 1.1.3. Enseignement Moyen et Secondaire

La Commune de Rosso dispose de deux collèges d'enseignement moyen et de deux lycées. Un autre est prévu, dans le cadre de la réalisation des projets connexes du pont (collège).

Au niveau de ces deux cycles, nous avons :

- Un ratio élèves/classe (56 élèves/classe > à la norme de 50 élèves/classes) et un ratio table-banc (3 élèves /1 table-banc > à la norme 1 élève/ table banc) qui montre une situation déficitaire par rapport aux normes ;
- Une représentation des filles, de de 55% dans le moyen et 56% dans le secondaire, qui est un acquis surtout à ce stade où les jeunes filles sont exposées aux mariages précoces, à l'abandon et à la recherche prématurée d'emploi ;
- Un TBS qui baisse à chaque montée de niveau (élémentaire: 113,35% ; secondaire : 82,95% ; moyen : 52,66%), justifié par l'abandon.

Ainsi, la faiblesse des inscriptions, les difficultés d'obtention d'un extrait de naissance, le manque de suivi des parents, la recherche du revenu, l'agriculture, la facilité d'émigrer vers la Mauritanie, les problèmes d'emploi et de débouchés des diplômés et les problèmes d'avoir un tuteur à Dakar pour l'enseignement supérieur sont entre autres les raisons de l'abandon de l'école à Rosso. Par ailleurs, la Commune et l'Etat doivent trouver des mécanismes pour mieux stabiliser l'enseignement et créer des débouchés, afin d'encourager les jeunes et lutter contre les abandons scolaires. La capacité d'accueil de ces deux cycles n'a pas encore atteint sa limite (avec une offre aux commodités satisfaisantes), d'où un travail à la base pour rehausser le niveau du cycle moyen.

<b>Indicateurs</b>	<b>Caractéristiques</b>
<b>Population scolarisable</b>	<b>Moyen (1426) / Secondaire (1312)</b>
<b>Population scolarisée</b>	<b>Moyen (1183) / Secondaire (691)</b>
<b>Ration fille/garçon</b>	<b>Moyen (1,2) / Secondaire (1,3)</b>
<b>Effectif des apprenants</b>	<b>Moyen (55, 31% Filles – 44,69% Garçons) Secondaire (56,87% Filles – 43,13% Garçons)</b>
<b>TBS</b>	<b>Moyen (82,95%) / Secondaire (52,66%)</b>
<b>Accès aux commodités</b>	<b>Murs (100%), toilettes (100%), Eau (100%), Electricité (100%)</b>
<b>Nombre d'abris provisoire</b>	<b>1</b>

**Source : Enquête Rosso, 2022**

#### 1.1.4. Enseignement franco arabes et Daaras

La Commune de Rosso ne compte que deux écoles franco-arabes. Ces dernières situées dans les quartiers de Médina et Rosso Peulh, constituent les seules structures d'intégration de l'enseignement de la religion dans le système formel au niveau de cette localité. Toutefois, l'enseignement religieux pèse de tout son poids sur l'enseignement classique avec plus de quarante (40) Daaras recensés dans la Commune (à côté des résidents de la localité, certains apprenants de ces Daaras proviennent d'autres localités dans le Fouta et la Guinée) et qui constituent une frange importante des structures éducatives de la Commune. Ils offrent une éducation essentiellement religieuse, expression de la demande locale.

Par contre, ces Daaras et écoles sont essentiellement marqués par les difficiles conditions d'apprentissage, du point de vue des conditions matérielles. Avec l'absence de cantine scolaire, la plupart des Daaras utilisent la mendicité pour assurer la prise en charge et l'alimentation de leurs apprenants. Il n'existe également aucune forme de couverture maladie pour ces types d'école. Ainsi, cet accès insuffisant aux aliments, aux services de santé, constitue un des déterminants de la malnutrition dans la commune.

#### 1.1.5. Alphabétisation

Le domaine de l'alphabétisation se caractérise par l'absence de structures de prise en charge. Constitués essentiellement de femmes, les centres d'alphabétisation pourraient faciliter la promotion de l'équité et de l'égalité de genre dans les instances de décisions communautaires dirigés par les hommes. Cette situation peut constituer une limite dans la transmission du savoir être, du savoir-faire des adultes analphabètes pour une meilleure prise en compte des questions nutritionnelle des enfants (absence d'éducation nutritionnelle) et femmes enceintes et à la migration interne que constitue l'exode rural.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
1. Bon maillage des infrastructures scolaires (avec une certaine commodité)	✓ Faible taux de pré scolarisation	✘ Promouvoir un environnement scolaire convenable
2. Existence de Comité de Gestion dans les écoles	✓ Insuffisance du personnel enseignant	✘ Mettre en place des mécanismes pour maintenir les apprenants à l'école
	✓ Insuffisance de matériels et d'équipements scolaires	

3. Existence d'une volonté de la Commune pour une éducation de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Taux élevé d'abandon</li> <li>✓ Taux élevé de Daaras non formel</li> <li>✓ Absence d'accompagnement des Daaras</li> <li>✓ Absence de programme d'alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✘ Prise en charge spéciale de l'enseignement arabo-coranique</li> <li>✘ Promouvoir l'alphabétisation</li> <li>✘ Redynamiser les comités de gestion des structures scolaires</li> </ul>
------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 1.2.Santé

### 1.2.1. Situation générale des structures sanitaires

Rosso dispose de trois structures de prise en charge sanitaire (Poste de santé Rosso Peulh, Mbagam et Santhiaba 4). Néanmoins, il est prévu la construction (en cours) d'un poste de santé, et d'une maternité, dans la cadre de la réalisation des projets connexes du pont de Rosso.

Les indicateurs du sous-secteur de la santé montrent une situation assez satisfaisante de façon générale (cf. tableau). La qualité du service qu'offrent ces structures de santé est satisfaisante.

Toutefois, le mauvais état des pistes est une contrainte à laquelle les populations de Rosso sont souvent confrontées (difficulté d'évacuation des malades surtout). Aussi, l'état de délabrement des structures de santé, le déficit du personnel soignant et de logistique se traduisent parfois par une faible prise en charge des patients. Par ailleurs, la forte présence des femmes (65%) dans ces structures, et l'appui des relais communautaires augmente la prise en charge correcte des besoins spécifiques en matière de santé de la reproduction.

Indicateurs	Caractéristiques
<b>Infrastructures</b>	03 postes de santé
<b>Personnel</b>	03 infirmiers d'Etat, 02 sages-femmes d'Etat, 01 assistant infirmier, 02 aides infirmiers, 02 Matrones, 03 agents de santé communautaire, 02 assistants sociaux, 02 personnels d'entretien
<b>Equipements et logistiques</b>	02 Ambulance, 02 réfrigérateurs, 01 accumulateur, 02 boites d'accouchement, 01 boite de petite chirurgie, 01 boite de pansement, 01 kits de consultation, échographe, 03 lits d'observation, 02 accumulateur, 02 ports vaccins, 02 autoclaves, 02 poupinel, 01 aspirateur salle d'opération, 01 boite de chaine de froid.

**Source** : Enquête Rosso Sénégal, 2022.

Indicateurs	Caractéristiques	Normes (OMS)	Gap
Poste de santé	1 poste / 6 693 habitants	1/5 000 à 10 000 habitants	1 poste
Ratio Infirmier/Population	1 Infirmier / 6693 habitants	1/5 000 habitants	1 infirmier
Ratio sage-Femme/FAR	1 SFE / 2322 FAR	1/1 500 à 2 000 FAR	1 SFE

### 1.2.2. Bilan épidémiologique

Différents soins sont offerts au niveau des structures sanitaires de Rosso :

- Les soins prénataux ;
- Les soins obstétricaux d'urgence ;
- Le planning familial.

La couverture épidémiologique se situe principalement sur la prise en charge des maladies :

- Pulmonaires ;
- Et Hydriques telles que les bilharzioses, les maladies diarrhéiques, le paludisme, etc.

Les maladies enregistrées secondairement au niveau des structures sanitaires de la Commune comme :


- L'hypertension artérielle ;
- Les dermatoses ;
- Le rhume ;
- La malnutrition ;
- Les rhumatismes ;
- L'asthme ;
- Et le goitre.

La présence de ces maladies pourrait être liée à la pollution de l'environnement immédiat (ordures ménagères, eaux usées, produits chimiques, etc.), la pauvreté de certains ménages, la proximité du fleuve Sénégal, les importants aménagements hydro agricoles et les points d'eau pérennes, le non-respect des consignes et règles d'hygiène de base par les populations malgré les actions de sensibilisation mises en œuvre par le personnel sanitaire.

On note également la présence de maladies sexuellement transmissibles (IST), de tumeurs du col de l'utérus et du cancer du sein. Toutefois, ces différents cas notés bénéficient d'une prise

en charge locale ou d'un référencement vers le centre de santé de Dagana ou les hôpitaux de Richard-Toll et de Saint-Louis.

Par ailleurs, la commune de Rosso du fait de sa position frontalière est considérée comme une zone potentiellement à risque de propagation du SIDA. Les prises en charge des maladies sont opérées pour la plupart par les postes de santé ou par l'association « Relais sans frontière ». Seulement, les cas les plus sérieux, font l'objet d'évacuation au niveau de Richard-Toll ou de Saint-Louis. Les cas de grossesses précoces sont un peu fréquents dans la localité, néanmoins les Badiénou Goxx s'en occupent.

TABLEAU SYNOPTIQUE SANTE		
ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
1. Existence de 03 Postes de santé (avec équipements et logistiques) 2. Existence d'un personnel de relais communautaire et de Badiénou Goxx dynamique 3. Existence d'une mutuelle de santé 4. Existence d'une pharmacie 5. Présence des CDS auprès des postes 6. Existence d'associations (relais sans frontière pour la prise en charge et l'orientation des cas de VIH) 7. Appui de l'ASBEF (Association Sénégalaise pour le Bien Etre Familial)	✓ Insuffisance d'équipements sanitaires et de logistiques ✓ Personnel médical insuffisant ✓ Mauvais état des pistes ✓ Grenier communautaire inactif ✓ Présence de médicaments frauduleux	 Offrir une couverture sanitaire de qualité sur toute l'étendue de la Commune

### 1.3.Hydraulique – Assainissement

Rosso Sénégal dispose de l'eau courante, mais tous les ménages ne sont pas connectés. La gestion est assurée par SEN'EAU qui compte 1449 abonnés. Les quartiers non desservis sont : une partie de Rosso Peulh, une partie de Khar yalla, Médina et les hameaux de Ndiandiou-Ndiakhor-Croisement. La commune est servie par Richard-Toll, à travers un château d'eau de 150m<sup>3</sup> qui assure la desserte des dix quartiers de la Commune, et une quinzaine de bornes

fontaine. Néanmoins, La qualité de l'eau fait défaut en saison des pluies, avec une nappe affleurant, qui défavorise la durabilité des fosses (vidange récurrente des fosses).

<b>Indicateurs</b>	<b>Caractéristiques</b>
<b>Ouvrage de stockage</b>	<b>Château d'eau (01)</b>
<b>Capacité de stockage (m3)</b>	<b>150m3</b>
<b>Couverture branchement particulier</b>	<b>1449 abonnés</b>
<b>Couverture borne fontaine publique</b>	<b>15</b>
<b>Les zones non couvertes</b>	<b>Ndiandiou, Croisement, une partie de Rosso Peulh, une partie de Santhiaba 3 (Khar Yalla), une partie de Médina...</b>
<b>Cout moyen m3</b>	<b>188,5f tranche sociale ; 636,34f tranche dissuasive ; 778,87f tranche pleine.</b>
<b>Autres sources (puits et fleuve)</b>	<b>Le fleuve</b>
<b>Les contraintes</b>	<b>Zone inondable, sol salin, mauvaise qualité de l'eau en période d'hivernage...</b>

L'assainissement est devenu un impératif pour nos sociétés modernes, dans la mesure où le développement des activités humaines s'accompagne inévitablement d'une production croissante de rejets polluants. A cet effet, la commune de Rosso dispose d'un système collectif de gestion des déchets et des eaux usées (collecte par camion hydro-cureur), avec un système de régie direct. Un nettoyage et ramassage des ordures se fait, néanmoins des efforts et initiatives restent à être effectuée, pour régler complètement la question. Cependant, les redevances de 750 F par ménage n'est pas respecté provoquant ainsi une défaillance du service et une prolifération de dépotoirs sauvages.

Par ailleurs, le PROMOGED est présent dans la Commune, en vue d'améliorer le fonctionnement du système de gestion et de valorisation des déchets et compte installer un Point de Regroupement Normalisé (PRN), sur un site de 600m<sup>2</sup> (quartier Croisement).

Aujourd'hui, le changement climatique rend plus difficile que jamais la gestion de l'assainissement. Avec une absence de système d'évacuation des eaux de pluies, la Commune fait face à beaucoup de difficultés en période d'hivernage. Par conséquent, la fréquence accrue des inondations fait qu'en période d'hivernage, le triptyque eaux-boue-ordures ménagères fait le quotidien des résidents de la Commune, favorisant ainsi la propagation de certaines maladies.

A son actif, la Commune dispose d'un service de nettoyage, avec :



- Deux tricycles pour la collecte des ordures ;
- Un camion-hydro cureur de 4m3 (5.000f à 15.000f/service) ;
- Une décharge normalisée ;
- Un centre d'épuration des eaux usées ;
- 46 agents de nettoiemnts FERA (Fonds d'Entretien Routier Autonome);
- 8 agents de de nettoiemnts de la Mairie.

TABLEAU SYNOPTIQUE HYDRALIQUE ET ASSAINISSEMENT		
ATOUS	CONTRAINTES	DEFIS
1. Existence d'infrastructures et d'équipements	✓ Non accès à l'eau pour une partie de la population	✚ Couverture intégrale en eau potable (extensions et branchements/ résorption du gap en termes de branchement à domicile)
2. Disponibilité des partenaires techniques et financiers	✓ Zone inondable	
3. Existence de sites potentiels pour la gestion des déchets	✓ Salinité du sol	
4. Engagement de la Municipalité dans sa politique d'un assainissement et d'une couverture intégrale en eau.	✓ Absence d'un système d'assainissement des eaux usées, pluviales	✚ Rehaussement du niveau de la qualité du service
5. Présence du service d'hygiène	✓ Problèmes de valorisation des eaux issues du centre d'épuration	✚ Elaboration d'un plan directeur d'assainissement
6. Installation du PROMOGED	✓ Difficultés constatées dans la gestion technique des ouvrages et équipements (insuffisance de moyens du service de nettoyage)	✚ Mise en place d'un système d'assainissement de qualité (pérenne)
		✚ Mise en place d'un système efficace de gestion des déchets

#### 1.4.Urbanisme, habitat et cadre de vie

La commune de Rosso est située dans sa plus grande partie dans une cuvette. Ce qui lui confère une topographie très basse. L'habitat est constitué de 77% de maison en dur et de 23% de maisons en banco (par endroit). Il y a également un habitat dispersé occupé par les peulhs.

Sa forte mutation démographique interpelle les autorités locales, à mettre en place des infrastructures urbaines, pour une meilleure gestion de l'espace urbain dans cette localité, qui se caractérise par la faiblesse de sa superficie (68 hectares en zone urbaine). Elle est ceinturée par la CSS qui a dépassé les superficies de leur bail. Toutefois, La Mairie tente de récupérer ces espaces.

D'un autre côté, sa salinité relativement importante, influe négativement sur la productivité des cultures et affecte la structure des habitations. La nature argileuse du sol entraîne à chaque hivernage des inondations et l'inaccessibilité dans certaines zones, avec l'insalubrité qui influe sur le cadre de vie de la population.

La Commune compte 10 quartiers plutôt bien éclairés (100 lampadaires, projet PROMOVILLES, plus les extensions de la Mairie), mais mal lotis. Elle ne dispose pas d'un plan d'urbanisme, ni de plan d'aménagement. Le dernier plan de lotissement et d'alignement de la Commune date de 1965. Toutefois, ce plan est biaisé par certaines impasses et constructions qui englobent une partie des rues. Néanmoins, un nouveau quartier vient d'être loti, où la Commune prévoit une viabilisation et la mise en place de services sociaux de base. Cependant, ce quartier ne figure pas encore dans le découpage administratif de la Commune.

Toutefois, il faut souligner que la Senelec tarde à connecter les zones où la mairie et ses partenaires ont fait des extensions, et qu'elle doit revoir la ligne haute tension qui traverse la Commune, qui ne milite pas, naturellement, en faveur de la sécurité des personnes et de leurs biens.

Sur le plan socio-économique et sanitaire, la Commune fait face à des impacts négatifs, du fait de sa position frontalière, dont :

- Les conflits sociaux entre résidents et migrants ;
- La criminalité et les comportements illicites ;
- Le vol du bétail ;
- La propagation des maladies sexuellement transmissibles ;
- Le travail des enfants ;
- La violence basée sur le genre ;
- L'insécurité routière du fait de l'augmentation des véhicules et du trafic ;
- L'occupation anarchique de l'espace public ;
- La drogue, l'alcoolisme et la prostitution ;
- La dégradation des valeurs et des mœurs ;
- La production accrue de déchets (marché, commerces...), entraînant la prolifération des dépotoirs sauvage ;
- Etc...

Rosso est visiblement confrontée à de nombreux problèmes d'insécurité et de santé. Ceci fait l'objet du cri du cœur des populations à l'Etat du Sénégal, afin qu'il prenne des mesures pour accompagner la Commune qui est laissée à elle-même avec son lot de problèmes.

TABLEAU SYNOPTIQUE URBANISME HABITAT ET CADRE DE VIE		
ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
1. Volonté de la Commune à anticiper sur l'aménagement du territoire communal 2. Lotissement réalisé par la Mairie d'un nouveau quartier (ne figure pas encore sur le découpage administratif) 3. Bonne couverture en lampadaire 4. Une décharge contrôlée qui nécessite une mise à niveau 5. Existence de sites potentiels pour la gestion des déchets	✓ Nombre de lampadaires importants non fonctionnel ✓ L'occupation irrégulière de l'espace public ✓ Décharge pleine, dont la durée était prévue pour 5ans (ouverte depuis 2012) ✓ Difficultés constatées dans la gestion technique des ouvrages et équipements (insuffisance de moyens du service de nettoyage) ✓ Prolifération de dépotoirs sauvages menaçant le cadre de vie ✓ Criminalité, comportements illicites et insécurité constaté souvent	🚦 Offrir un cadre de vie sain favorable à l'épanouissement des citoyens

## 1.5.Sport, culture et tourisme

### 1.5.1. Sport

Les différentes activités de sport présentes dans la Commune sont :

- Le football ;
- La lutte ;
- Le basketball;
- Le handball;
- Le canoé kayak ;
- Le karaté ;
- Et les jeux de dame.

Ainsi, au sein de la Commune il y a un terrain omnisport et la maison des jeunes, où le club de karaté déroule ses activités. Aussi, il a été noté l'existence de terrains d'entraînement dont un seul est délibéré par la Mairie. En sus, il y a un foyer des jeunes en construction mais non

fonctionnel et des troupes théâtrales qui souffrent de financement. La dynamique associative est soutenue par :

- Vingt-quatre (24) ASC ;
- Deux (02) écuries ;
- Un (01) club de karaté ;
- Et de staffs techniques pour les autres disciplines.

### 1.5.2. Culture et tourisme

A part le puits « Montel » et la case dénommée « Pinthe » (non matérialisés), Rosso ne dispose à ce jour d'aucun patrimoine culturel et religieux. Ce déficit, fait que la vie culturelle de la localité n'est pas animée. Néanmoins, tous les deux ans, les habitants organisent le Gamou de Rosso et de Mbagam, qui n'est malheureusement pas si populaire. De plus, la Croix rouge, fait souvent office de site touristique pour les visiteurs.

Zone de transit, la Commune voit traverser près de 6500 touristes chaque année, qui sont obligés de migrer vers les autres localités, par défaut d'attractions touristiques et de dynamique hôtelière.

En termes d'infrastructures d'hébergement, de restauration et de service, il faut noter que la ville jumelle de Rosso Mauritanie est un peu mieux lotie que Rosso Sénégal. Mais globalement, beaucoup d'efforts doivent encore être faits. Aussi, des initiatives devraient aussi être faites, pour faire vivre la culture, et raffermir les liens avec la Mauritanie.

Néanmoins, avec la construction du pont, nous espérons voir Rosso vers un nouvel élan de modernisation.

TABLEAU SYNOPTIQUE SPORTS, CULTURE ET TOURISME		
ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
1. Existence d'un stade omnisport	✓ Déficit d'infrastructures sportives	🚧 Relever le secteur du sport pour parvenir à une meilleure prise en charge des préoccupations des acteurs
2. Existence de terrains d'entraînement	✓ Absence de partenaires techniques et financiers	
3. Existence d'une case solidaire pour raffermir le bon voisinage avec la Mauritanie (non fonctionnel)	✓ Absence de bureau d'orientation fonctionnel ✓ Absence d'infrastructures d'hébergement (hôtel, auberge...)	🚧 Redynamiser le secteur touristique 🚧 Changer l'image de la Commune à travers des projets d'embellissement

<p>4. Existence d'une maison de culture urbaine (avec un studio d'enregistrement)</p> <p>5. Existence d'une maison des jeunes</p> <p>6. Existence d'un bureau d'orientation (non fonctionnel)</p> <p>7. Présence de la Croix Rouge (accueil, refuge...)</p> <p>8. Existence de l'association « Relais sans frontière » qui œuvre dans le domaine de la santé et la migration (bien être du migrant et de sa famille- assistance- orientation- dotation préservatifs- aide...)</p> <p>9. Initiative des 72h de Rosso</p> <p>10. Festival 2H-Ci Rosso</p> <p>11. Le Gamou de Rosso</p> <p>12. Existence du fleuve</p>	<p>✓ Absence d'activités attractives pour les touristes</p> <p>✓ Absence de calendrier homologué au niveau national (coordination de la Mairie avec le Ministère de la Culture)</p> <p>✓ Insuffisance d'infrastructures et de services sociaux de base pour accueillir les migrants</p>	<p>🚩 Faire vivre la culture à Rosso</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------

## 1.6. Environnement et adaptation aux changements climatiques

La végétation est caractérisée par une steppe avec des espèces végétales très résistantes comme le Prosopice, le Tamarinier, le Dattier, le Rônier, le Nime. On distingue aussi des plantes aquatiques : Typha Australus, le Juséa Reptense, le Nymphéa Micranta, Nymphéa lotus.

La Commune a une forêt classée (Forêt classée de Ndiaw), qui est à cheval entre la Commune et Richard-Toll. La particularité de cette forêt est qu'elle se trouve dans la grande muraille verte, qui a comme spécificité de lutter contre les effets du changement climatique et la désertification.

Le projet Fleurir, dont l'objectif est de lutter contre la désertification, fut initié dans la Commune, avec l'ONG Partenariat, qui est un partenaire technique incontournable de Rosso. Aussi, FAMSU (Mauritanie) est un partenaire de la Commune dans le cadre des ressources endogènes du fleuve.

Néanmoins, des efforts considérables restent à être faits dans ce secteur, en vue d'améliorer l'environnement et mieux faire face aux changements climatiques.

TABLEAU SYNOPTIQUE ENVIRONNEMENT		
ATOUTS	CAINTRAINTES	DEFIS
1. Existence d'une Commission de Préservation de l'Environnement 2. Existence d'une forêt classée se trouvant dans la grande muraille verte (Ndiaw)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Disparition des espèces végétales</li> <li>✓ Pollution du fleuve (déversement d'ordures sur la berge, déversement de produits chimiques de la CSS...)</li> <li>✓ Prolifération de dépotoirs sauvages</li> <li>✓ Prolifération de plantes aquatiques</li> <li>✓ Pollution atmosphérique (CSS...)</li> <li>✓ Non prise en compte des enjeux liés aux changements climatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Favoriser un cadre de vie sain et préserver les ressources naturelles</li> <li>✚ Promouvoir la durabilité environnementale</li> <li>✚ Optimiser l'énergie</li> </ul>

## II. PROFIL ECONOMIQUE

### 2.1.Secteurs productifs

#### 2.1.1. Pêche

La pêche à Rosso est devenue aujourd'hui une activité quasi inexistante. En effet, il a été noté que les bruits du bac, qui assure la traversée maritime entre le Sénégal et la Mauritanie, fait fuir les poissons. Du coup, la population pêcheur (122 pêcheurs qui ont adhéré à l'UNAPAS) est obligée de faire ses activités avant le démarrage de la traversée (5h-7h du matin), ou à l'arrêt (19h-21h, la nuit). D'autres, se voient obligés de migrer vers d'autres localités, pour pouvoir exercer l'activité.

D'un autre côté, le secteur de la pêche est entravé par la présence de typhas dans les eaux et le manque d'équipements des pêcheurs. La présence de maliens avec des mailles de filets constitue aussi un réel handicap du secteur et que l'essentiel du poisson utilisé pour la cuisson est importé à partir de la Mauritanie, Saint-Louis, etc. Toutefois, la production reste très faible. L'activité de pêche est de type artisanal, avec l'emploi de filets. Par ailleurs, les pêcheurs pensent que le typha pourrait être utilisé à du compostage ou d'autres fin.

Ainsi, pour faire face à la raréfaction du poisson, la pisciculture ne peut être ignorée, dont une petite minorité la pratique à Rosso (une ou deux personnes). Promouvoir le développement de la pisciculture serait comme un moyen de contribution à la sécurité alimentaire, mais aussi une source de création d'emplois durables, à travers la valorisation de ressources locales.

Cependant, avec la construction du pont de Rosso, le secteur pourrait connaître un essor fulgurant.

TABLEAU SYNOPTIQUE PECHE		
ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
1. Existence du fleuve 2. Présence d'une organisation dynamique des acteurs (fédération à l'Union Nationale des Pêcheurs Artisans du Sénégal ; Association des vendeurs de poisson de Rosso)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Perturbation des poissons par le bac de traversée maritime</li> <li>✓ Vétusté du parc piroguier et du matériel de pêche</li> <li>✓ Absence de partenaires techniques et financiers (difficultés d'accès aux financements)</li> <li>✓ Prolifération de plantes aquatiques</li> <li>✓ Absence d'activités piscicoles</li> <li>✓ Absence d'activités piscicoles (1 personne la pratique sur les 4 formées avec leurs attestations)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Redynamiser le secteur de la pêche à Rosso</li> <li>✚ Obtenir une frange de la population, formée sur les techniques de transformation de produits halieutiques</li> </ul>

### 2.1.2. Agriculture

La superficie des terres cultivables à Rosso est très réduite et n'a connu aucune évolution ces dernières années.

Les productions agricoles sont fortement dominées par le riz (deux saisons), qui occupe 89% des surfaces emblavées, ensuite il y'a les cultures maraichères qui viennent en seconde position. La zone est caractérisée par la présence de plusieurs magasins de stockages (la plupart sont des privés), et rizeries.

Ainsi, l'accroissement démographique, avec un taux de terres cultivables relativement faibles, fait que certaines classes de la population migrent vers d'autres localités.

Par ailleurs, tous ces facteurs créent un déséquilibre social, eu égard à une difficulté d'extension des terres, une faible acquisition des jeunes et des femmes à la terre et aux financements agricoles, et une population sans cesse croissante. Néanmoins, il y a l'intervention des femmes sur tout le processus, sauf pour la production (récolte, transformation, commercialisation).

Il est noté également la présence de plusieurs GPF et GIE, qui s'activent de moins en moins sur le secteur. Certains groupements ont juste bénéficié d'une formation au savon, eau de javel et ont démarré timidement des opérations de production groupée.

Cependant, il est relevé la cherté des engrais, d'attaques (oiseaux, bétails, et les rats) et de salinisation des terres. Il est noté également l'absence d'encadrement des services techniques tels que l'ANCAR ou la SAED, les difficultés liées à la transformation des produits, la divagation des animaux, la politisation des fonds (fond franco-sénégalais par exemple).

Par ailleurs, dans la réalisation des projets connexes du pont, une unité de transformation est prévue. Cette unité permettra de satisfaire un besoin de transformation des céréales, afin de mieux valoriser les produits agricoles au niveau des producteurs eux-mêmes, avec un meilleur positionnement de la femme dans le processus agricole.

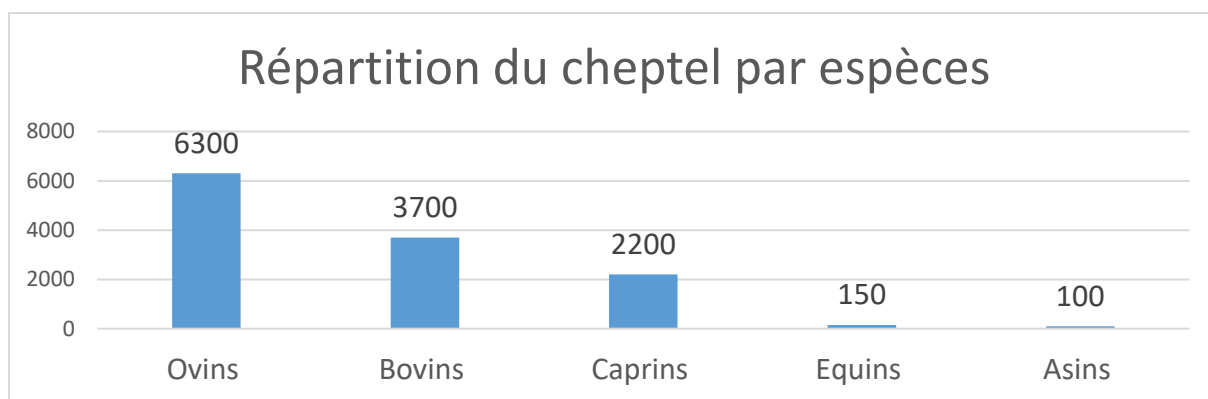
<b>PRINCIPALES SPECULATIONS</b>	<b>Riz</b> <b>Maraichage (Gombo, tomate, aubergine...)</b>
<b>SUPERFICIE CULTIVABLE</b>	<b>+ 900ha (Maraichage + de 100ha)</b> <b>111ha (Terres Privées)</b>
<b>SUPERFICIE AMENAGEE</b>	<b>818ha</b>
<b>SUPERFICIE CULTIVEE</b>	<b>818ha</b>
<b>INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS</b>	<b>2 Moissonneuses batteuses; 2 Tracteurs, Plus de 30 magasins de stockage (2 publics et des privés), plus de 30 rizeries, 5 machines de transformation du riz (PUDC)</b>
<b>PRODUCTION ANNUELLE (MOYENNE)</b>	<b>Riz, Maraichage</b>
<b>AFFILIATION DES PRODUCTEURS</b>	<b>Union des GIE de Rosso</b> <b>Union des producteurs de riz</b>



TABLEAU SYNOPTIQUE AGRICULTURE		
ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
1. Disponibilité de la main d'œuvre locale 2. Existence du fleuve 3. Présence de partenaires techniques financiers 4. Présence d'une organisation paysanne dynamique (Union des GIE de Rosso) 5. Disponibilité d'équipements agricoles du GIE, à la disposition des agriculteurs (Moissonneuse batteuse, tracteur) 6. Mise en place d'une unité de transformation dans le cadre de la réalisation des projets connexes du pont	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faible espaces agricoles</li> <li>✓ Absence de possibilité d'extension des terres cultivables (ceinturée par la CSS)</li> <li>✓ Difficultés d'accès aux intrants</li> <li>✓ Insuffisance des équipements agricoles</li> <li>✓ Degré de salinité de certains espaces agricoles</li> <li>✓ Difficultés d'accès aux financements</li> <li>✓ Divagation des animaux</li> <li>✓ Ravage des oiseaux mangeurs</li> <li>✓ Poussée démographique entraînant une surexploitation des terres, accélérant l'appauvrissement des sols et le recours aux autres localités (Thiagar, Ronkh...)</li> <li>✓ Faible accès des femmes et des jeunes à la terre</li> <li>✓ Absence de foire agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Redynamiser le secteur de l'agriculture pour promouvoir un développement socioéconomique</li> <li>✚ Placer les femmes et les jeunes au cœur du développement agricole</li> </ul>

### 2.1.3. Elevage

L'élevage contribue à l'amélioration de l'état nutritionnel des ménages à faible revenu, et à la création d'emplois, malgré les contraintes qui limitent son développement. Il est pratiqué de manière intensive, et extensive au niveau de la Commune.



Au sein de la Commune, il existe :

- Un parcours de bétail (même si le bétail emprunte le plus souvent d'autres trajets) ;
- Un parc à vaccination fonctionnel (surtout pour la vaccination et le confinement du bétail en provenance de la Mauritanie) ;
- Un abattoir (non utiliser) ;
- Deux abreuvoirs.

Cependant, il n'y a pas d'unités de conservation et de transformation laitière, ni de fourrière. Aussi, le vol du bétail est un problème récurrent dont souffre la plupart des éleveurs de la Commune.

La faible superficie de la Commune, entraînant la réduction des aires de pâturages, participe à l'entretien de conflits entre éleveurs d'un côté, et agriculteurs de l'autre (divagation du bétail). D'un autre côté, ces conflits, et cette absence d'air de pâturage, font que les éleveurs de Rosso Sénégal se voient obligés de transiter vers la Mauritanie à la recherche de pâturage, pour une longue durée parfois (un an ou plus). Ainsi, du point de vue stratégique, l'intégration de l'agriculture et de l'élevage pourrait permettre une intensification simultanée et synergique des productions végétales et animales, répondant ainsi aux objectifs d'accroissement des productions, des revenus des ménages agricoles, d'usage plus efficace des ressources et de lutttes contre la mal nutrition.

Toutefois, la présence du fleuve, constitue un atout non négligeable pour le développement du secteur. Cependant, il peut être parfois source de maladies, eu égard à la présence de plantes aquatiques.

Avec la construction du pont, le secteur pourrait connaître un énorme changement, vu que la population d'éleveurs de Rosso Sénégal, achète une partie de son bétail en Mauritanie.

TABLEAU SYNOPTIQUE ELEVAGE		
ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
1. Présence du fleuve	✓ Réduction du parcours du bétail	✚ Elaboration d'un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS)
2. Présence d'une organisation dynamique (près de 800 membres)	✓ Absence de Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS)	✚ Aller vers une réorganisation et une modernisation du secteur
3. Existence d'un centre d'élevage	✓ Absence de synergie entre les agriculteurs et les éleveurs (dialogue, production agrosylvopastorale...)	✚ Promouvoir le développement intégré des systèmes de productions locales
4. Existence d'un parc de vaccination au niveau du centre d'élevage	✓ Vol de bétails	✚ Accompagnement technique et financier des initiatives pastorales (surtout pour les femmes et les jeunes)
5. Existences de vétérinaires au niveau de la Commune	✓ Absence d'abattoir fonctionnel	
6. Existence d'un abattoir (non fonctionnel)	✓ Abattages clandestins	
7. Appui du ministère	✓ Absence d'unité de conservation et de transformation des produits dérivés (des centaines de litres de lait sont déversés chaque année...)	
8. Existence d'une clinique vétérinaire	✓ Maladie du cheptel	
9. Présence du PRAPS 2 (Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel), financé par la banque mondiale	✓ Cherté des médicaments pour le cheptel	

#### 2.1.4. Commerce

Grand pourvoyeur d'emploi, ce sous-secteur occupe une partie importante de la population composée essentiellement de femmes et de jeunes. Il est dominé par la présence de demi-grossistes et de détaillants de la localité. Cependant, il a été noté que la commune de Rosso est peu dotée en infrastructures d'échange. Le seul marché qui existe dans cette commune se situe à Cité Niakh. Il polarise une vingtaine de villages et les hameaux périphériques, et un autre est prévu dans le cadre de la réalisation des projets connexes du pont. Ce marché situé en pleine ville non loin du débarcadère se caractérise par son exigüité et la faiblesse des installations. Ce qui entraîne ainsi, une forte demande en cantines non satisfaite, qui pousse de nombreux vendeurs à occuper tous les alentours du marché.

En outre, l'activité commerciale est très dynamique et est davantage consacrée aux produits agricoles et à la vente du bétail et des produits dérivés surtout des denrées de première nécessité

(huiles, riz, sucre ...). Du fait de ses marchandises relativement bon marché et de sa proximité avec Rosso, la Mauritanie est le premier lieu d'approvisionnement des commerçants et des grands acheteurs. Ainsi, cette position frontalière joue un rôle fondamental dans le développement des activités commerciales aussi bien au niveau de l'offre que de la demande et cela nécessite le renforcement en ressources humaines et matérielles de la Douane sénégalaise pour un meilleur contrôle du commerce illégal.

Par ailleurs, le petit commerce se développe dans les coins de rue et aux abords de la bretelle qui relie Rosso à la Mauritanie, avec quelques mini-restaurants, gargotes et dibiteries. L'existence de boutiques aux niveaux des quartiers assurent quotidiennement les services marchands. Les petits étales (souks) dans les concessions assurent aussi une relative dynamique de femmes autour du petit commerce avec une rentabilité très limitée.

Outre cela, il faudra souligner que l'émergence du transport a des effets positifs dans le développement du commerce. Ainsi, avec le nouveau pont de Rosso, on assistera à une redynamisation et une intensification de l'activité commerciale dans cette localité.

TABLEAU SYNOPTIQUE COMMERCE		
ATOUS	CONTRAINTES	DEFIS
1. Existence d'un marché	✓ Absence de partenaires techniques et financiers	✚ Obtenir un secteur mieux organisé
2. Existence de boutique		
3. Existence d'un nouveau pont	✓ Déficit de voirie urbaine	✚ Répondre convenablement aux besoins des acteurs
4. Existence d'une organisation dynamique	✓ Cherté des taxes	
	✓ Cherté du loyer	
5. Existence d'un nouveau centre commercial	✓ Difficultés constatées au niveau du marché (évacuation des déchets, absence de point d'eau, insécurité, déficit d'éclairage, difficultés pendant l'hivernage, absence d'infrastructures adéquates pour les vendeuses de poisson)	

### 2.1.5. Artisanat

Toutes les formes d'artisanat sont à Rosso. L'artisanat est très important dans cette Communes, et la plupart des gens ne vivent que de ça.

Souvent, quand certains sortent très tôt de l'école, leur seule alternative est d'intégrer un atelier de formation artisanale. C'est aussi important économiquement, car la Commune tire beaucoup de ses recettes de ce secteur. La pression sur le secteur de l'artisanat est donc très forte, avec beaucoup de jeunes qui arrivent sur le marché du travail chaque année. Du fait de ressources publiques limitées, l'absence d'établissements officiels de formation professionnelle, la Commune est pour le moment incapable de répondre à la demande.

Néanmoins, une organisation dynamique est réunie derrière ce secteur avec des associations comme :

- La convention des artisans de Rosso (CAR) ;
- L'association des tailleurs de Rosso ;
- L'association des menuisiers de Rosso ;
- L'association des ouvriers de Rosso/ Secteur bâtiment, etc.

Ces associations sont affiliées à la Fédération Nationale des Artisans du Sénégal (FANAS) et à la Confédération des Agricultures du Delta.

Toutefois, dans le cadre de la réalisation des projets connexes du pont, la Commune a bénéficié d'une Unité de transformation et d'une salle d'exposition pour les artisans.

TABLEAU SYNOPTIQUE ARTISANAT		
ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
1. Existence de toutes les formes d'artisanat	✓ Insuffisance de partenaires techniques et financiers	✚ Moderniser l'artisanat pour le positionner au plan international (quitter l'artisanat de survie pour aller vers l'artisanat d'entreprise)
2. Existence d'organisations dynamiques	✓ Absence d'établissements de formation professionnelle	✚ Combiner harmonieusement emploi, formation professionnelle et artisanat
3. Existence d'une maison communautaire des artisans	✓ Absence de foire artisanale	
4. Existence d'une case solidaire des femmes	✓ Absence d'appui de la Commune	
5. Accompagnement technique de la chambre des métiers (Saint-Louis)	✓ Difficultés d'accès des matériaux et outils	

## 2.2. Secteur d'appui à la production

### 2.2.1. Energie

Dans la commune de Rosso, on note l'existence de deux types d'énergies : électrique et solaire. Concernant l'accès à l'énergie électrique, la commune dispose d'électricité depuis 1984, au temps de la Communauté Rurale. La Commune dépend de la SENELEC de Richard Toll pour son approvisionnement. Toutefois, cette localité est relativement bien éclairée. Le réseau électrique est relativement satisfaisant car 74% des ménages ont accès à cette énergie. Cependant, les quartiers comme Rosso-Peulh, Ndiakhor-Croisement-Ndiandiou n'ont pas pu bénéficier du réseau d'installation électrique et ont besoin d'extension.

Outre cela, il est à noter que pour l'énergie de cuisson, 71% des ménages utilisent le bois et le charbon de bois d'où une menace sur les ressources naturelles et les contraintes sur les conditions de travail des femmes. Ainsi, une campagne de sensibilisation sur l'importance de la préservation et de la sauvegarde des ressources naturelles devrait être faite surtout à l'endroit des femmes. Néanmoins, quelques maisons font recours au gaz butane (deux dépôts gaz, en plus des boutiques) pour la cuisson.

Quant à l'accès à l'énergie solaire, il est très faible. Seules les écoles de Ndiandiou et de croisement disposent de cette énergie. Ainsi, pour une stabilité climatique, économique, environnementale et sociale, il est nécessaire de promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire.

Par ailleurs, dans sa mission d'œuvrer pour la résilience des populations, l'Union Européenne a contribué au financement de bio digesteurs pour la transformation de la bouse de vache en combustible dans la commune de Rosso. Ce projet datant de 2012, était structuré en deux phases avec un montant global de 316 millions :

- Première phase : de 2012 à 2014 avec un budget de 130 millions ;
- Deuxième phase : de 2014 à 2018 avec un montant de 186 millions.

Ainsi, la bouse de vache est collectée puis mélangée à de l'eau dans une cuve enfouie sous terre. Pour cela, 06 cuves ont été installées. La réaction chimique appelée méthanisation produit ainsi du biogaz. Mais, malheureusement, les habitants n'ont pas fait bon usage de ces cuves, et ne les utilisent plus. Il sera donc du ressort de la Mairie, de mettre en place des stratégies de sensibilisation pour l'utilisation de cette énergie pour sa revalorisation.

## **2.2.2. Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et Services Financiers (SF)**

Les quatre opérateurs mobiles (Orange, Free, Expresso, Pro mobile) sont présents dans la Commune, en plus des opérateurs de la République islamique de Mauritanie. Toutefois, tous ces quatre réseaux sont parfois instables avec des interférences quasi permanentes avec les réseaux de la Mauritanie.

En ce qui concerne les services financiers, il a été constaté une forte dynamique des multiservices, dont plus d'une quinzaine.

La poste, le CMS (Crédit Mutuel du Sénégal) et Coris-micro finance sont présents dans la Commune. Mec Delta était présent, mais il n'est à ce jour plus fonctionnel.

Cependant, les populations dénoncent les conditions d'accès au financement, jugeant ainsi que les garanties, apports, frais de dossiers et taux d'intérêt sont très élevés. De ce fait, pour les besoins de financements, la plupart des groupements féminins partent vers PAMECAS Richard-Toll.

### **2.2.3. Transport**

Zone de transit, le transport dans la Commune est très développé, contribuant ainsi à la création d'emplois. Le développement du transport a des effets positifs dans le domaine des autres activités économiques: prolifération des restaurants, boutiques et dibiteries ainsi que les activités du petit commerce. Cependant, la voirie est très sommaire, avec une seule route goudronnée, la route nationale n°2, qui longe la Commune du sud au nord. Les autres voies qui desservent les quartiers intérieurs sont en mauvais état.

Le secteur est particulièrement dynamique, avec des moyens de transport terrestre comme :

- Les bus, les minibus, les sept places qui assurent la liaison vers Dakar, Saint-Louis, Richard-Toll, notamment les autres régions ;
- Les motos Jakarta, les clandos, les charrettes, les calèches qui assurent le transport à l'intérieur de la Commune, et un peu la liaison intercommunale ;
- Ainsi que des pousse-pousse pour convoier les marchandises à l'intérieur de la Commune.

Rosso est une localité incontournable dans la jonction entre le Maghreb arabe, l'Europe et l'Afrique de l'Ouest. La Commune et la Mauritanie, situées de part et d'autre du fleuve Sénégal, sont reliées au moyen d'un bac, et d'un parc piroguier qui assure la traversée. La pirogue utilisée surtout pour la pêche, constitue un moyen de traversée pour les populations sénégalaises et

mauritaniennes (parc piroguier : 52 pirogues à moteur et environ 120 pirogues à pagaie). De là, le transport piroguier occupe une place importante dans l'économie locale et contribue ainsi à la réduction du chômage des jeunes.

Aussi, on note une forte présence de camions, qui convoient des marchandises de Mauritanie vers Dakar ou d'autres pays, ainsi que le sens inverse.

Cependant, la Mauritanie et le Sénégal ont signé des contrats relatifs au projet de construction du pont de Rosso (1 461 mètres), qui permettra de réduire le temps de franchissement de la frontière (25 à 2 minutes à peu près). Ainsi, selon les projections de la BAD, le trafic quotidien moyen bondirait de 115 véhicules à 370, à sa mise en service. Les véhicules gagneront deux heures sur le trajet de Nouakchott à Dakar, long de 550 kilomètres.

Dans le cadre de la réalisation des travaux, des projets connexes du pont, la Commune a bénéficié des infrastructures dans plusieurs secteurs, dont une nouvelle gare routière.

De façon plus spécifique, le pont de Rosso, qui aura inévitablement un effet à tentacule, devrait également contribuer à une amélioration des conditions de vie des populations de la zone d'influence du projet, et donnera une nouvelle reconfiguration et le développement de plusieurs secteurs.

D'un autre côté, la construction du pont aura sans doute des conséquences (de part et d'autre des deux rives), et des personnes seront affectées. Ce sera dans ce cas du ressort de la Commune, de mettre en place des stratégies, et mesures de revalorisation des secteurs (agriculture, élevage, commerce, pêche...) et de mettre en sécurité les activités des personnes affectées, à la sortie de la construction du pont. Ainsi, la revalorisation de ces potentiels entraînera de facto le développement de l'ensemble des activités.

TABLEAU SYNOPTIQUE TRANSPORT		
ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
1. Construction du pont de Rosso	✓ Absence de lisibilité dans les formalités	✚ Réajuster le secteur dans le court terme, afin qu'il soit un vecteur de développement (à la sortie de la construction du pont de Rosso)
2. Acquisition d'une nouvelle gare de transport routier	✓ Vétusté de certaines voiries	
3. Existence d'une organisation dynamique	✓ Charges trop lourdes des camions de marchandises qui dégradent les routes	



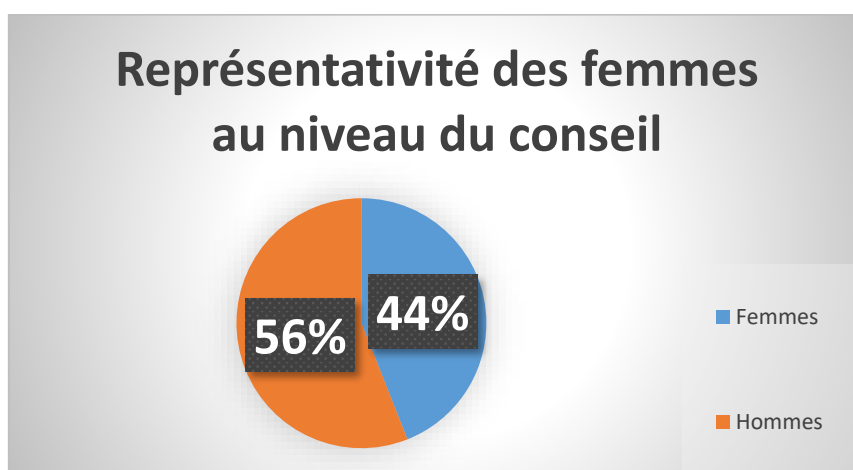
### III. PROFIL DE GOUVERNANCE

La gouvernance devait être comprise comme une gestion participative et concertée de la commune par des élus locaux. Ces derniers, plus proche de la réalité, connaissent mieux les besoins de la population. Cela nécessite la mise en place d'une équipe qui, avec la participation effective des acteurs locaux, impulse le développement de la localité. A cela s'ajoute l'étude de la gestion des affaires locales avec les différents acteurs qui y interviennent afin d'apprécier la gouvernance.

#### 3.1.Profil des élus

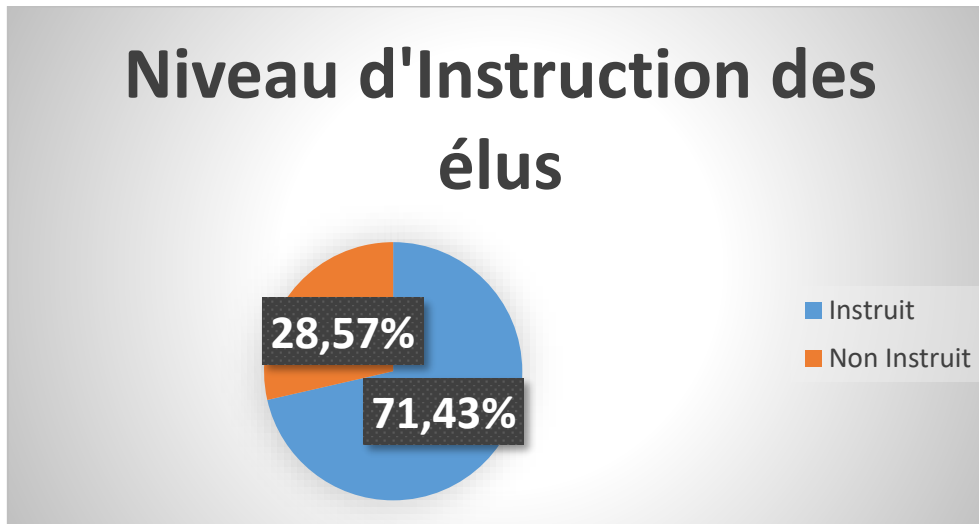
Le conseil municipal, composé de 46 élus, est structuré en bureau exécutif et en commissions techniques cadrant avec les domaines de compétences transférées aux communes. L'esprit de la mise sur pied de ces commissions vise à donner à cette instance une bonne lisibilité de l'ensemble des secteurs intéressant la promotion et le développement de la collectivité territoriale. Les destinées du conseil municipal de Rosso sont assurées par un Maire. Il est secondé par une adjointe et un adjoint, et est assisté par un secrétaire municipal (SM).

La question du genre est prise en compte, avec une assez bonne représentativité des femmes au niveau du conseil soit 44% du nombre total des conseillers. Le conseil municipal de Rosso est constitué de seulement 28% de jeunes, dont leur implication est indispensable, compte tenu de leur dynamisme et de leur capacité d'innovation.



Nous pouvons aussi noter que le niveau d'étude des conseillers est satisfaisant, puisque 26% des conseillers ne sont pas instruit. Cela constitue un atout pour la bonne compréhension des textes ainsi que les prises de décision.

L'analyse de ces aspects s'avère très importante car nous pouvons affirmer que le conseil municipal de Rosso a des potentialités pour une bonne prise en charge des préoccupations des différentes couches de la population. Par ailleurs, il faudrait également mentionner que la Commune dispose d'un secrétaire municipal dynamique et engagé et d'un point focal, ce qui constitue un atout considérable pour l'institution.



### 3.2. Dispositif de bonne gouvernance

Le conseil municipal est dirigé par un bureau composé de trois membres. Sur le plan organisationnel, le conseil municipal a mis en place des commissions techniques pour l'étude de questions entrant dans ses attributions. Cependant, la participation active de la population est une préoccupation du conseil municipal. Pour cela, des cadres de concertation sont installés dans les différentes zones pour servir d'instruments de réflexion et d'interface entre le conseil et les populations.

#### Liste des 18 commissions

Commission technique	01
Domaniale	02
Sante et action sociale	03
Entreprenariat féminin	04
Environnement et ressource naturel	05
Education	06
Assainissement hygiène et hydraulique	07
Emploi et formation	08
Jeunes et sport	09
Habitat et urbanisme	10
Agriculture	11
Pêche	12
Elevage	13

Art et culture	14
Planification	15
Partenariat et relation extérieure	16
Commission des finances	17
Sage et réconciliation	18

La jeunesse à travers les ASC et les femmes à travers les OF et associations participent à la gestion sociale de la Commune. Toutefois, des insuffisances sont notées dans le portage des questions transversales par l'institution municipale. En effet, aucune initiative n'est prise par la Commune pour une prise en compte de la question de la migration dans le processus de développement territorial.

Formée par l'ensemble des organisations et associations, les OCB en tant que membres de la société civile sont les représentants des populations locales. Ils sont composés pour la plupart de :

- ASC ;
- GPF ;
- GIE ;
- APE ;
- CDS ;
- Les comités de gestion ;
- Les associations des ressortissants ;
- Association des Imams ;
- Association Ndeyous Daaras ;
- Association des Oustaz ;
- Association des handicapés ;
- Association badiénoo goox ;
- Association de relais communautaires ;
- Association communal des GPF ;
- Conseil communal de la jeunesse ;
- Collectif des délégués de quartier de Rosso ;
- Association des restauratrices de Rosso ;
- Association des piroguiers de Rosso ;
- Union communal des mareyeurs de Rosso ;

- Association des tailleurs de Rosso ;
- Association des menuisiers de Rosso ;
- La convention des artisans de Rosso (CAR) ;
- Association des ouvriers de Rosso/ Secteur bâtiment ;
- Association des Maures de Rosso Sénégal ;
- Association des commerçants de Rosso ;
- Association des agriculteurs de Rosso (Union des GIE de Rosso Sénégal) ;
- Association des transporteurs de Rosso ;
- Union des producteurs de riz ;
- Association des éleveurs de Rosso ;
- Association relais sans frontière.

Ces dernières font différentes sortes d'activités et entretiennent entre elles des rapports d'interdépendance et de solidarité. Elles sont en collaboration avec le conseil municipal, mais aussi avec des structures externes qui agissent pour le développement de la localité.

### **Coopération décentralisée**

Dans le cadre de la coopération décentralisée, la commune a signé un partenariat avec l'Union Européenne dans le cadre du projet de transformation de la bouse de vache en combustible (biogaz). Aussi, des ONG et mutuelle de Santé y interviennent dans le domaine de la formation, le financement des projets et la Santé.

Les partenaires qui interviennent dans la commune sont entre autres: PACASEN, Union Européenne, Fongip, Fond Franco-Sénégalais, Saint-Laurent Blangy, ONG le Partenariat, ONU Femme, ASBEF, MCU (Maison de Culture Urbaine, FAMSI, Ministères, Partenaires Techniques...

### **L'accès à l'information**

Au Sénégal, l'article 8 de la Constitution consacre le droit d'accès à l'information (le droit à l'information plurielle). Ainsi, l'accès à l'information est au cœur du développement, favorisant la démocratie et la bonne gouvernance.

Le système d'information dont dispose la Commune est la publication des délibérations et l'affichage des procès-verbaux. Elle dispose également d'un bureau informatique (situé dans les locaux du service de nettoyage) qui gère deux sites et une page Facebook, pour permettre à la population d'avoir une visibilité sur la gestion de la Municipalité.

Néanmoins, la Commune ne dispose pas de radio communautaire, et les quotidiens n'y sont pas disponibles. Ceci peut être expliqué par le fait que le monde est aujourd'hui beaucoup plus tourné vers l'accès à l'information digitale.

### **3.3.GOUVERNANCE BUDGETAIRE: Analyse de l'évolution du budget de la Commune**

L'évolution du budget de la Commune de Rosso au cours des trois dernières années se présente comme suit :

Années	SECTIONS				Budgets totaux
	Fonctionnement		Investissements		
	Crédits proposés	Crédits votés	Crédits proposés	Crédits votés	
<b>2020</b>	192 640 000	192 640 000	89 778 130	89 778 130	282 418 130
<b>2021</b>	192 295 000	192 295 000	81 021 105	81 021 105	273 316 105
<b>2022</b>	183 635 000	183 635 000	86 021 105	86 021 105	269 656 105

Le budget de la Commune a connu une baisse au fil des trois dernières années. Néanmoins, le budget est participatif et les dépenses se font par secteur prioritaire (éducation, santé, associations, lieux cultes, assistance aux personnes dans le besoin, appui au service de nettoyage...), et par projets prioritaires par quartier.

Les recettes sont mobiles, et proviennent :

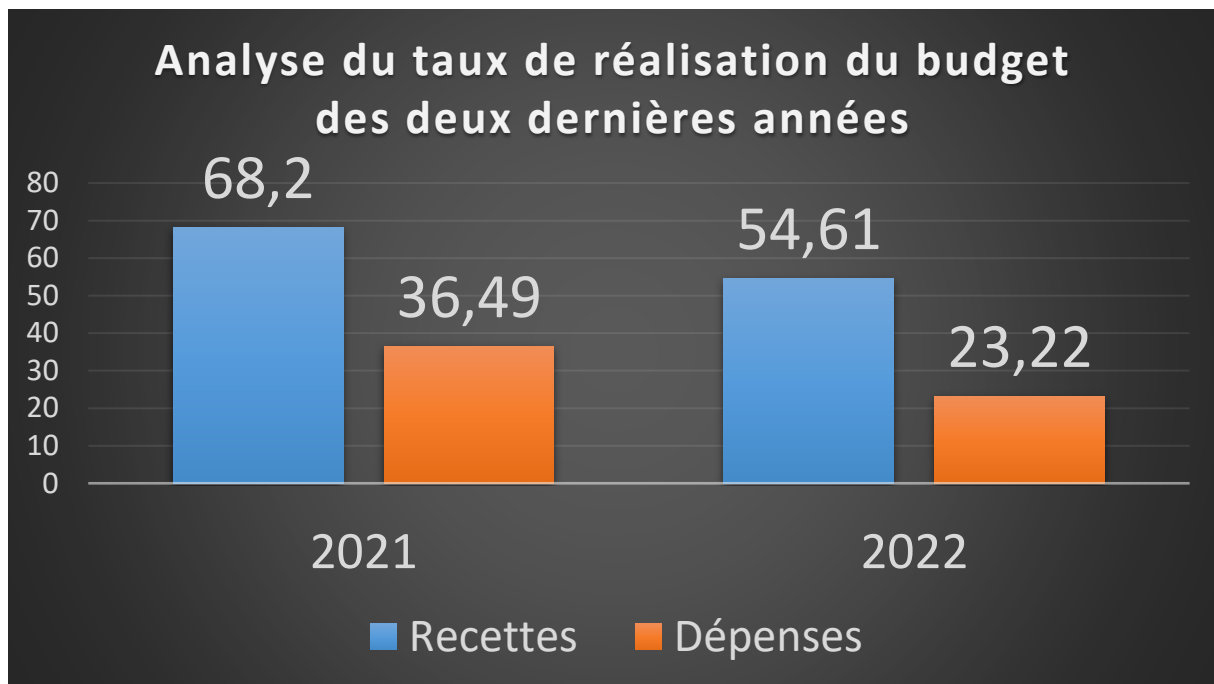
- Taxes internes ;
- Frontières ;
- Taxes sur les marchandises ;
- La traversée ;
- Le secteur commercial ;
- Le transport...

Le PACASEN, avec des agents d'exécution de l'ETAT, vient en appui également à la Commune. Ainsi, les secteurs d'appui du PACASEN sont :

- Le secteur hydraulique (30 000 000fcfa) ;
- Le secteur de l'éducation (74 000 000fcfa) ;
- Le fonds franco-sénégalais (5 077 107fcfa) ;
- Equipements (7 000 000fcfa).

Toutefois, la gestion de la frontière pose parfois problème. D'un côté comme de l'autre c'est l'anarchie, et un manque de lisibilité des bureaux dans lesquels se rendent les passants, pour les

formalités. Tant en termes de positionnement que de fonctionnement, tout cela entraîne des coûts surréalistes pour les automobilistes, entre autres, et la Commune bénéficie à peine des recettes.



Il est constaté une faiblesse sur le taux de réalisation du budget de la Commune.

#### **3.4.Mesure de performance de la Commune**

#### **3.5.La gestion du foncier**

L'occupation des terres est au cœur du développement, et la sécurité des droits fonciers est indispensable pour construire des communautés inclusives, résilientes et durables, qui stimuleront le progrès économique et social à long terme. A Rosso, le problème du foncier se pose, car la Commune est caractérisée par l'étroitesse de son espace, ce qui rend un accès difficile à la terre, tant pour les femmes, que pour les hommes. Sa zone d'habitation occupe une superficie de 68 ha. Les terres agricoles disponibles sont estimées à 250 ha et celles exploitées à 180ha. Cependant, cette situation n'est pas sans conséquence. Elle est à l'origine de la surexploitation des terres qui accélèrent ainsi l'appauvrissement des sols. Aussi, du fait de la croissance démographique, cette pression sur les terres cultivables s'accroît de plus en plus poussant donc de nombreux habitants de la Commune à s'orienter vers les localités environnantes (Thiagar et Ronkh...). D'où la promotion de l'intercommunalité. Il y a eu une distribution de 3.000 parcelles, qui malheureusement n'a pas été égalitaire.

Par ailleurs, les modes d'accès au foncier dans la Commune de Rosso varient selon l'usage (habitat et agriculture). Concernant le foncier agraire, l'accès se fait principalement par héritage, affectation, prêt, location et métayage. L'accès au foncier d'habitat se fait quant à lui par héritage ou par affectation. Toutefois, dans les deux cas, l'héritage est le mode d'accès au foncier le plus commun au sein des autochtones. Plus de 50% de la population ont accédé à la terre de cette façon. Quant à l'accès à la terre des jeunes et des femmes, il est relativement faible. Il a été remarqué aussi, une absence des femmes dans la commission domaniale.

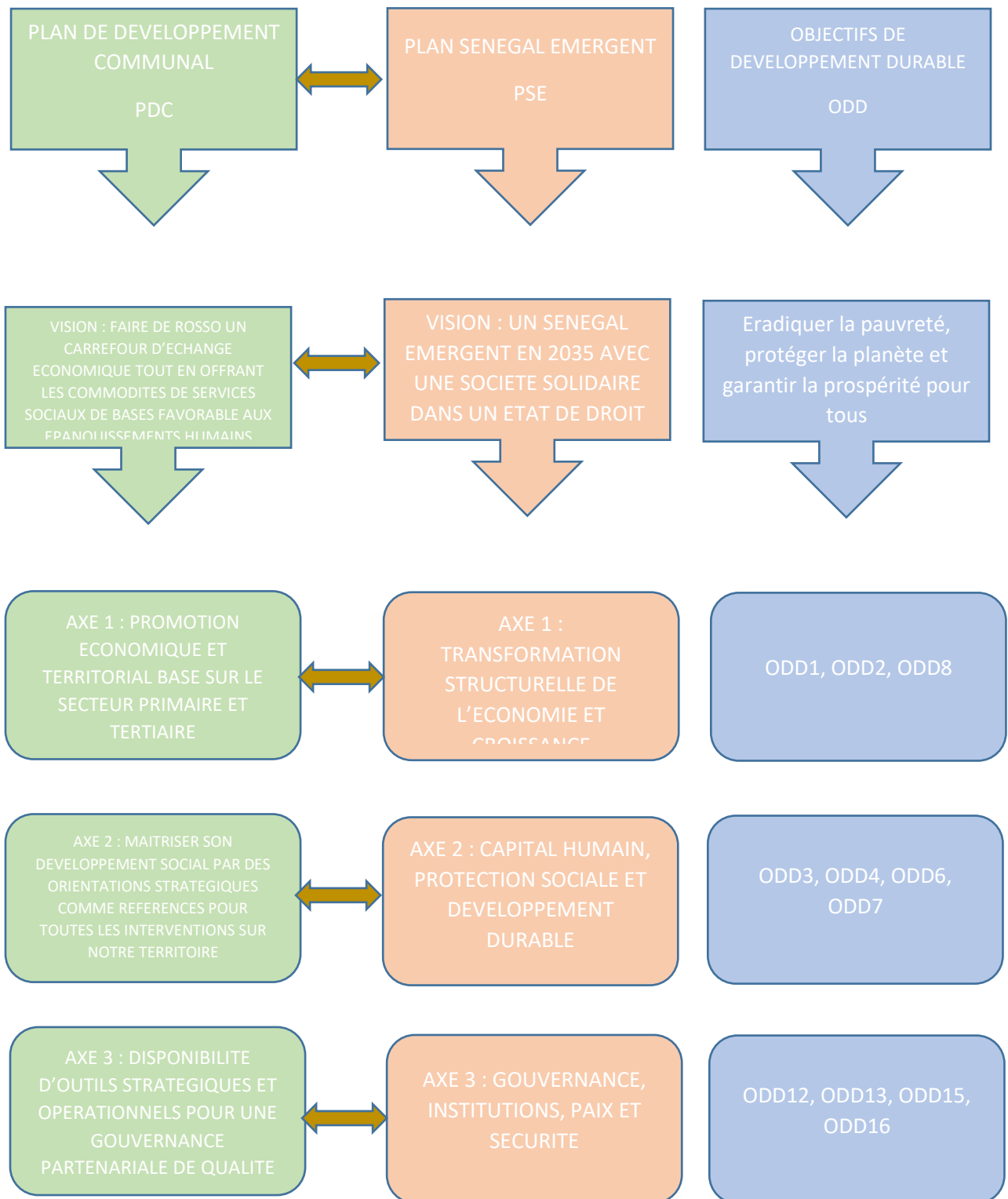
TABLEAU SYNOPTIQUE GOUVERNANCE		
ATOUS	CONTRAINTES	DEFIS
1. Accompagnement technique des structures décentralisées et déconcentrées 2. Présence de personnes ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faible superficie de la Commune</li> <li>✓ Absence de bâtiment administratif adéquat pour la Mairie</li> <li>✓ Insuffisance de matériels informatique et SIG</li> <li>✓ Déficit dans la gestion du foncier</li> <li>✓ Déficit de moyens humains, matériels et financiers</li> <li>✓ Difficultés à trouver des ressources pour financer certains investissements</li> <li>✓ Déficience dans le recouvrement des taxes et impôts</li> <li>✓ Insuffisance des dotations de l'Etat</li> <li>✓ Faiblesse dans le suivi-évaluation des projets</li> <li>✓ Faible appropriation des élus locaux, sur les enjeux de développement de la Commune</li> <li>✓ Faible maîtrise des rôles et responsabilités des élus en rapport aux domaines de compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Améliorer la gouvernance et la gestion de la Municipalité</li> <li>✚ Equiper au mieux la Mairie</li> <li>✚ Mettre en œuvre des réformes structurelles</li> <li>✚ Renforcement de capacité des élus locaux</li> </ul>

## **TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVE**

### **I. Projection schématique du plan de développement**



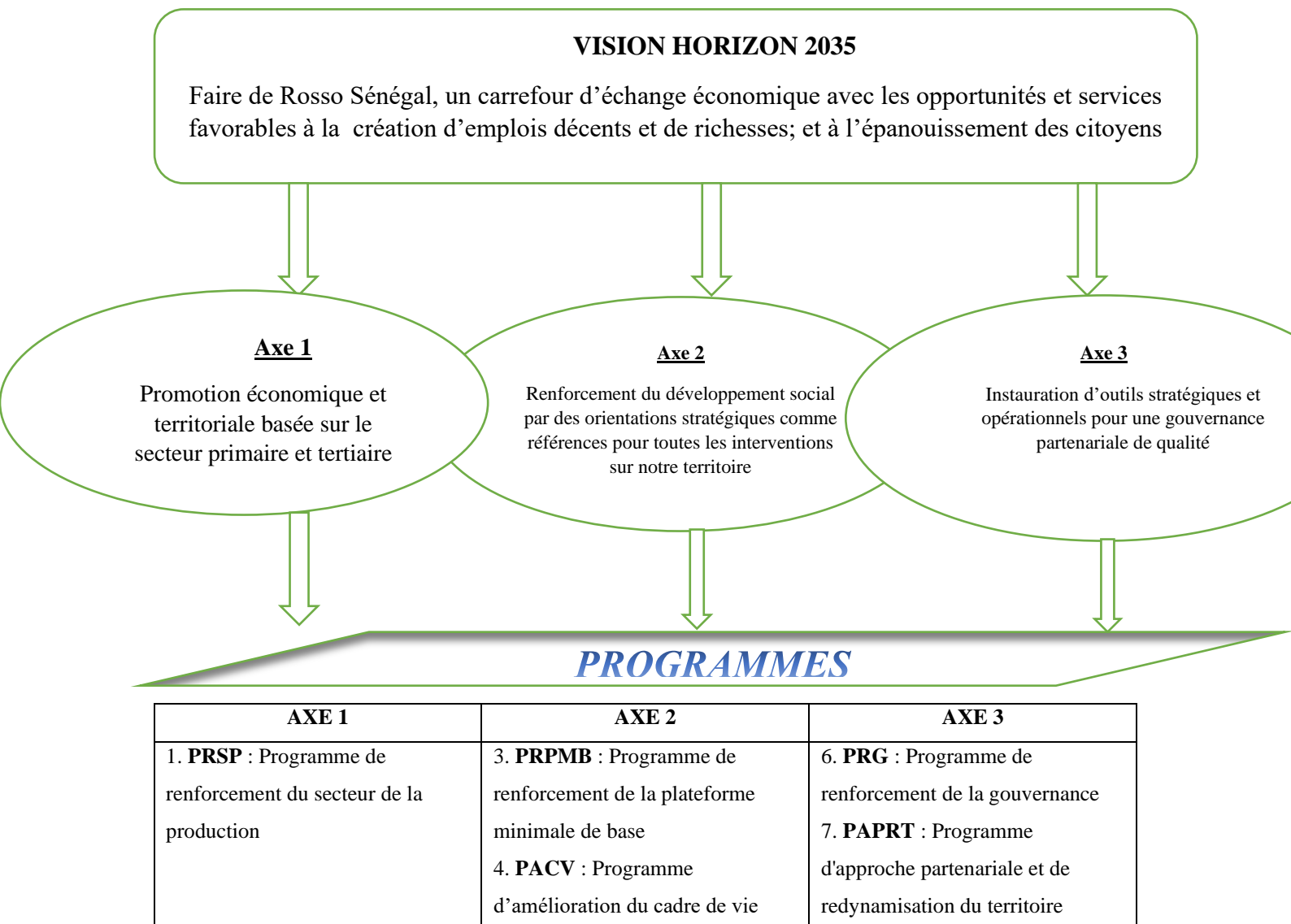
## 1.1. Structure de l'articulation du PDC de Rosso Sénégal au PSE et aux ODD



## Schéma de la vision programmatique à l'horizon 2035

La vision programmatique à l'horizon 2035 du présent PDC met l'accent sur :

- L'émergence économique de Rosso et la mise en place de stratégies pour la durabilité des initiatives ;
- La création d'emploi et le renforcement de capacités à travers une synergie de projets de développement ;
- Les besoins les plus urgents de Rosso en termes de services sociaux de base ;
- Le choix d'un cadre de vie sain et la promotion de la durabilité environnementale ;
- La promotion d'une gouvernance territoriale porteuse d'un développement harmonieux, soutenu, durable et inclusif (renforcement du cadre et des moyens d'intervention de l'administration du travail, la redynamisation du dialogue social et de la négociation collective et l'amélioration du système d'information).



2. <b>PISAEJ</b> : Programme d'insertion socioéconomique et d'appui à l'emploi des jeunes	5. <b>PARC</b> : Programme d'adaptation et de résilience aux changements climatiques	
-------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------	--

## II. Programmes par axe de développement

### Axe 1 : Promotion économique et territoriale basée sur le secteur primaire et tertiaire

#### PROGRAMME 1 : Programme de renforcement du secteur de la production

Le Programme vise à renforcer le développement du secteur primaire, et plus largement le développement des activités économiques: développement des infrastructures, appui à la sécurité alimentaire, renforcement de la productivité des filières, gestion durable et sécurisation des équipements et infrastructures.

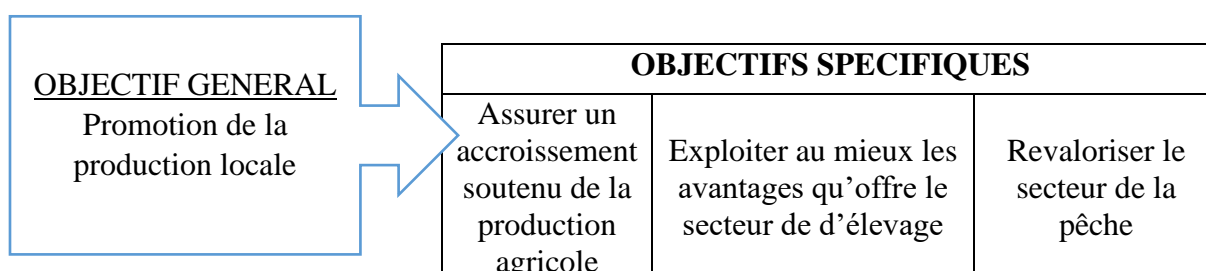


TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	EXTRANTS MESURABLES
Le secteur agricole est renforcé	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Aménagement des 100 ha de Rosso (études déjà réalisées) avec un quota réservé aux jeunes et aux femmes</li> <li>⇒ Récupération de 100 ha de terres par la construction d'une digue et le faucardage</li> <li>⇒ Création d'une ferme agricole intégrée de 20 ha pour les jeunes (sur leur quota)</li> <li>⇒ Aménagement et équipement d'un périmètre de 10 ha pour les femmes de Rosso (sur leur quota)</li> <li>⇒ Aménagement et exploitation de 8ha réservés pour les femmes de Mbagam</li> <li>⇒ Acquisition de machines (Achats de 2 moissonneuses-batteuses et 2 tracteurs)</li> <li>⇒ Formation des organisations de producteurs en production et en gestion des équipements agricoles</li> <li>⇒ Acquisition moto pompes pour l'organisation des maraichers (4 motopompes)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Acquisition de machines pour l'organisation des maraichers (Billonneuse et ofsetage, etc.)</li> <li>⇒ Mise en service de la plateforme de transformation des femmes avec un modèle de gestion étudié avec l'appui des ST</li> <li>⇒ Formation des GPF sur la dynamique organisationnelle et les techniques de transformation des produits locaux</li> <li>⇒ Installation d'une rizerie communautaire (Délibération d'une aire de 500m<sup>2</sup>, construction et équipements)</li> </ul>
<p>La productivité de l'élevage est mieux valorisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Aménagement d'un parcours de bétail pour l'ouverture de point d'abreuvement</li> <li>⇒ Construction d'un parc à vaccination</li> <li>⇒ Construction d'une unité de transformation laitière</li> <li>⇒ Réhabilitation et mise en service de l'abattoir</li> <li>⇒ Construction d'une aire d'abattage couplée au marché de bétail</li> <li>⇒ Formation des organisations d'éleveur</li> <li>⇒ Aménagement de périmètre 20 ha de culture fourragère</li> <li>⇒ Acquisition de machine de déchiquetage et de paquetage du fourrage</li> <li>⇒ Construction de foirail</li> </ul>
<p>De nouvelles opportunités s'offrent pour la pêche</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Formation des jeunes en technique aquacole et de fabrique de cages flottantes (Ciblage de (20) jeunes pêcheurs pour 2 sessions de formation)</li> <li>⇒ Installation de 20 cages flottantes</li> <li>⇒ Acquisition de machine de fabrique d'aliment d'alvin</li> <li>⇒ Renouvellement du parc piroguier</li> </ul>

## PROGRAMME 2 : Programme d'insertion socio-économique et d'appui à l'emploi des jeunes

Le programme va prendre en compte l'ensemble des mutations socio-économiques de la Commune, afin de mieux repositionner les préoccupations. Il vise en même temps, à renforcer l'accès à l'emploi et à la qualification professionnelle.

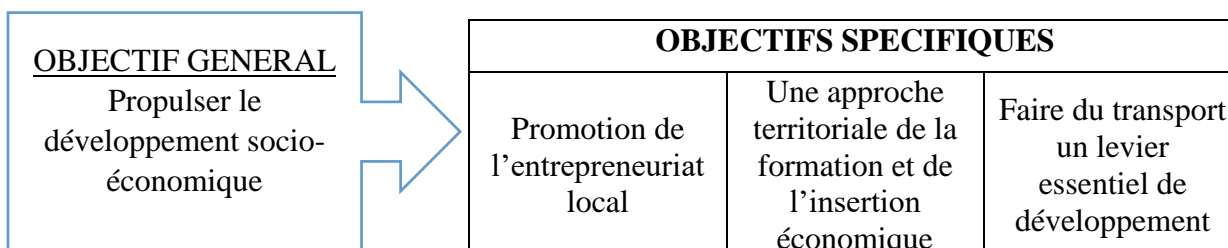


TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	EXTRANTS MESURABLES
Repositionner l'artisanat	⇒ Appui à l'organisation des artisans ⇒ Réhabilitation et relance du centre de formation artisanale ⇒ Aménagement d'une zone d'activité artisanale (maison artisanale)
Le secteur des échanges commerciaux est mieux organisé	⇒ Construction d'un second marché ⇒ Réhabilitation et mise à niveau du marché actuel (eau, éclairage, sécurité, assainissement, poissonnerie adéquat, construction d'étables au marché pour les femmes ⇒ Mise en place de chambres froides pour la conservation des produits (1 chambre froide pour les légumes, 1 chambre froide pour le poisson) ⇒ Renforcement des organisations des femmes autour de REFAN
Une mobilité garantie au service du développement	⇒ Appui à l'organisation et à la formation des jeunes transporteurs de calèches et de jakarta ⇒ Construction de 2 points de stationnement des taxis et jakarta ⇒ Construction de voiries (5km de route : axe Mbagam Rosso – 10km pavage dans les rues de Rosso)

	⇒ Mise en place d'1 parking pour les gros porteurs
--	----------------------------------------------------

**Axe 2: Maîtriser son développement social par des orientations stratégiques comme références pour toutes les interventions sur notre territoire**

**PROGRAMME 3 : Programme de renforcement des équipements sociaux**

Ce programme permettra un meilleur accès aux services sociaux de base. Ainsi, Les services sociaux, constituent pour la population une aide à l'accès aux droits sociaux. Ces services accomplissent un travail important pour la promotion de la cohésion sociale, dans le respect des différences liées au sexe, aux conditions sociales et dans le respect des principes environnementaux.

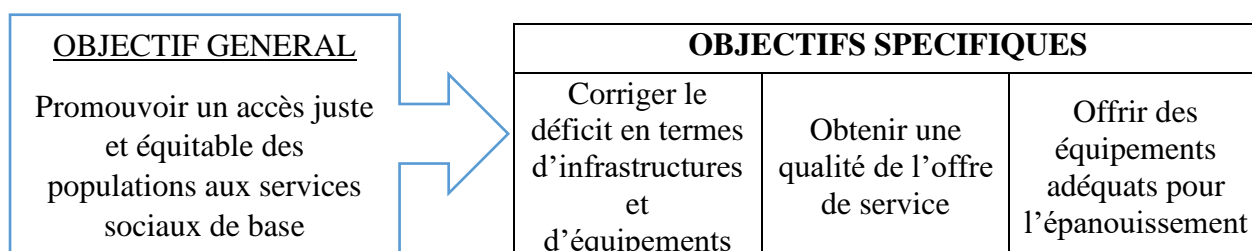


TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	EXTRANTS MESURABLES
Correction du déficit des équipements sociaux avec une qualité de l'offre de service	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Pérennisation des cantines scolaires (les 3 CTP)</li> <li>⇒ Construction de CTP (2 CTP à Khar Yalla et Médina)</li> <li>⇒ Séparation des toilettes entre les filles et les garçons (CTP)</li> <li>⇒ Mise en place de moyens de transport pour faciliter le déplacement des élèves (CTP)</li> <li>⇒ Construction de 34 salles de classes</li> <li>⇒ Réhabilitation de 4 salles de classe (Mbagam 1)</li> <li>⇒ Construction de toilettes ("Mbagam 2, Croisement, Franco-Arabe, Ndiandiou, Collège Mbagam, Collège 1, Lycée)</li> <li>⇒ Réhabilitation de toilettes (Mbagam 1)</li> <li>⇒ Electrification (Ndiandiou, Mbagam 1, Mbagam 2, Croisement, Lycée, Franco-arabe)</li> <li>⇒ Clôture des écoles (Mbagam 2, Collège Mbagam, Franco-arabe)</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Adduction d'eau (Ndiandiou, Croisement, Mbagam 2, Franco arabe)</li> <li>⇒ Construction de bloc administratif (Collège Mbagam, Collège 1, Franco-arabe, Lycée)</li> <li>⇒ Mise en place de salle informatique (Lycée)</li> <li>⇒ Mise en place de laboratoire (Lycée)</li> <li>⇒ Appui à l'aménagement des daaras</li> <li>⇒ Affectation de terres dédiées aux daaras</li> <li>⇒ Finalisation de l'école franco arabe</li> <li>⇒ Construction de toilettes et adduction d'eau (Daaras)</li> <li>⇒ Construction d'un centre de formation</li> <li>⇒ Ouverture de classes d'alphabétisation (Ndiandiou, Croisement, Mbagam, Rosso)</li> <li>⇒ Réhabilitation des 2 postes de santé (Mbagam, Rosso 2)</li> <li>⇒ Construction du logement de l'ICP et de la SF</li> <li>⇒ Réhabilitation des toilettes (Rosso 2, Mbagam)</li> <li>⇒ Relever le plateau technique des postes de santé (Rosso 1, Rosso 2, Mbagam)</li> <li>⇒ Plaidoyer pour l'érection d'un centre de santé (Rosso 1)</li> <li>⇒ Besoin de renforcer le personnel qualifié (SF, infirmiers, ...) (Rosso 1, Rosso 2, Mbagam)</li> <li>⇒ Plaidoyer pour la mise en place de pharmacies</li> <li>⇒ Dotation d'une ambulance (Rosso Peulh)</li> <li>⇒ Accompagnement du mutuel</li> <li>⇒ Affectation d'une SF à Rosso Peulh</li> </ul>
L'accès à l'eau potable est garanti	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Installation d'une unité de traitement d'eau à Rosso SN à partir du fleuve</li> <li>⇒ Extension et densification du réseau d'eau</li> </ul>
Les infrastructures du sport offrent un cadre d'épanouissement adéquat	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Mise en place de terrains multifonctionnels polarisant les quartiers de Mbagam et Diamaguene</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Construction de 2 terrains de foot à Ndiandou et Croisement</li><li>⇒ Modernisation du stade : mise en place d'une pelouse, d'un dojo</li><li>⇒ Mise en place d'espace de sport extérieur</li><li>⇒ Mise en place d'un ponton pour le club canoé kayak, d'un club de natation</li><li>⇒ Acquisition d'appareillages pour les personnes à mobilité réduite (PMR)</li></ul>
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## PROGRAMME 4 : Programme de modernisation de la Commune

Ce programme est un levier d'actions, permettant d'agir sur l'aménagement du territoire. Les réalisations permettront de fait, de donner une nouvelle reconfiguration à la Commune avec la construction du pont.

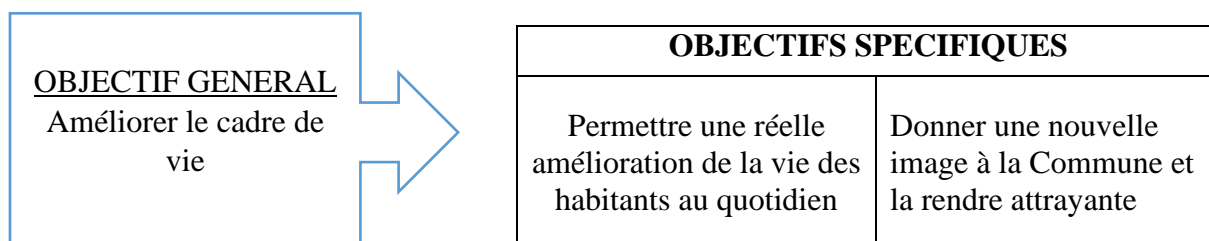


TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	EXTRANTS MESURABLES
Un environnement et un mode de vie plus sain	⇒ Construction de latrines sociales ⇒ Acquisition de 2 camions hydro cureur ⇒ Mise en place d'un réseau d'évacuation des eaux usées, des eaux de ruissellement ⇒ Réhabilitation et extension de la station des bouts de vidange ⇒ Mise en place d'un plan directeur d'assainissement ⇒ Eradication des dépotoirs sauvages ⇒ Valorisation des déchets (avec une unité de compostage pour le maraichage) ⇒ Mise en place d'un dépotoir normé
Maitrise du foncier	⇒ Mise en place d'un système d'information du foncier
Un aménagement urbain de qualité	⇒ Renforcement des équipements ⇒ Aménagement de la berge et des espaces verts ⇒ Extension et densification du réseau électrique ⇒ Restructuration de tous les quartiers de Rosso ⇒ Elaboration d'un schéma d'aménagement du territoire

## **PROGRAMME 5 : Programme de promotion du développement durable et de résilience aux changements climatiques**

Ce programme vise à asseoir une démarche liant étroitement les actions de sauvegarde de l'environnement, à travers l'identification et le financement d'initiatives communautaires innovantes, bénéfiques pour l'environnement et qui contribuent à l'amélioration des moyens d'existence des populations.

Il vise également à promouvoir une gestion communautaire des ressources naturelles dans une optique de durabilité en prenant en compte l'optimisation énergétique, la lutte contre les changements climatiques et la préservation de l'environnement.

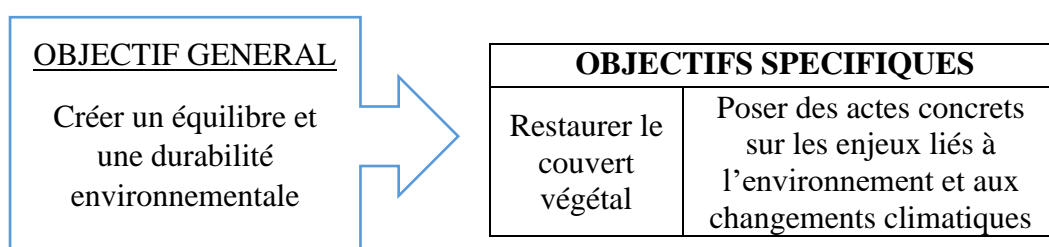


TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	EXTRANTS MESURABLES
Les questions de l'environnement sont réellement prises en compte	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Boisement et de reboisement</li> <li>⇒ Mise en place un programme de sensibilisation sur les enjeux liés à l'environnement</li> <li>⇒ Initiation d'un programme d'éducation relative à l'environnement au niveau des établissements scolaires</li> <li>⇒ Mise en place d'un financement de l'emploi vert</li> </ul>
Une capacité de résilience est offerte à travers les énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Promotion de la mixité énergétique dans la réalisation des nouvelles infrastructures</li> <li>⇒ Revalorisation du projet de biogaz</li> </ul>

**Axe3 : Disponibilité d’outils stratégiques et opérationnels pour une gouvernance partenariale de qualité**

**PROGRAMME 6 : Programme de renforcement de la gouvernance**

Ce programme vise à apporter des améliorations à la gestion et créer une dynamique de participation effective des élus et de la société civile. Par-là, cette dynamique permettra d’obtenir les meilleures performances et d’offrir une lisibilité des activités de la municipalité.

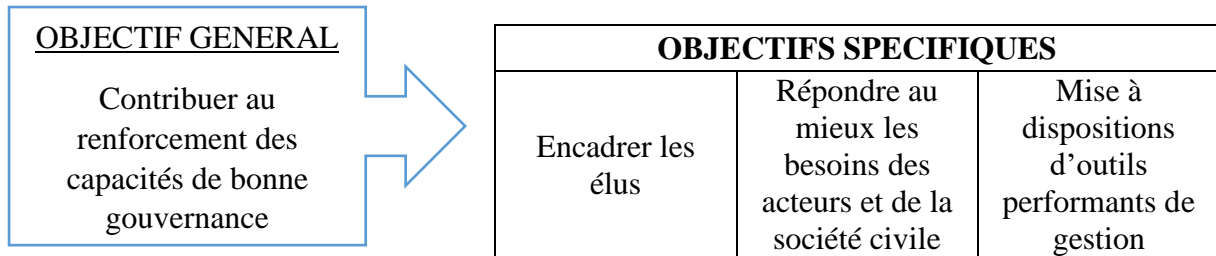


TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	EXTRANTS MESURABLES
<p>Une gouvernance soutenue et participative est créée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Formation des élus locaux sur la décentralisation et la gouvernance territoriale</li> <li>⇒ Mise à disposition d’outils de planification</li> <li>⇒ Construction et équipement d’un hôtel de ville fonctionnel</li> <li>⇒ Redynamisation des conseils de quartier</li> <li>⇒ Informatisation de l’Etat civil</li> <li>⇒ Amélioration des recettes fiscales</li> <li>⇒ Soutien des personnes démunies</li> </ul>

## PROGRAMME 7 : Programme d'approche partenariale et de redynamisation du territoire

Ce programme se caractérise par un recentrage des rapports sociaux autour du territoire. Par-là, un consensus de tous les acteurs sociaux autour du partenariat local sera mis en avant. Le programme vise également à promouvoir l'attractivité territoriale, par la revalorisation des communautés locales et la résorption du déficit d'infrastructures.

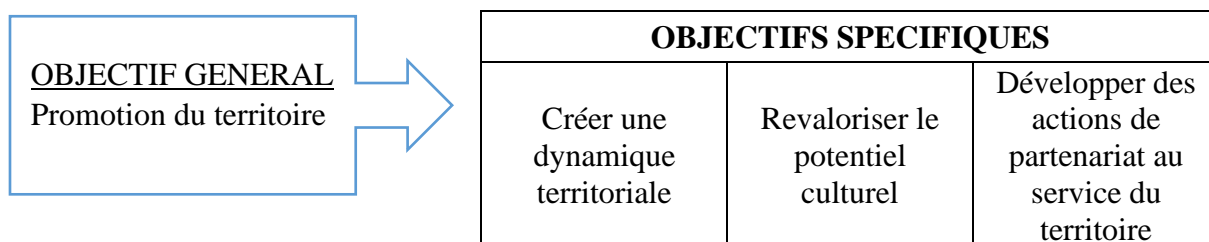


TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	EXTRANTS MESURABLES
Une dynamique territoriale est créée	⇒ Création d'une radio municipale ⇒ Aménagement de zone d'activité économique (viabiliser 50ha pour : Usine, restaurant, hôtel...) ⇒ Mise en place d'un cadre de concertation entre agriculteurs et éleveurs ⇒ Redynamisation et renforcement de capacités de la case solidaire et du bureau d'orientation
Un impact économique est créé autour de la culture	⇒ Mise en place d'un agenda culturel ⇒ Création d'entreprises culturelles ⇒ Création d'un complexe culturel communal ⇒ Renforcement de capacités organisationnelles des acteurs culturels

**TABLEAU SYNTHETIQUE DU PLAN QUINQUENNAL PAR AXE ET PROGRAMME**

<b>Axes stratégiques</b>	<b>Programmes</b>	<b>Nb de Projets</b>	<b>Coûts</b>	<b>% Coût</b>	<b>%Par axe</b>
	<b>PRSP</b>	<b>25</b>	<b>3 785 500 000</b>	<b>70,85%</b>	<b>73,47%</b>
	<b>PISAEJ</b>	<b>11</b>	<b>140 000 000</b>	<b>2,62%</b>	
<b>Sous-total AXE 1</b>		<b>36</b>	<b>3 925 500 000</b>	<b>73,47%</b>	
	<b>PRES</b>	<b>37</b>	<b>1 044 000 000</b>	<b>19,54%</b>	<b>22,81%</b>
	<b>PMC</b>	<b>13</b>	<b>171 000 000</b>	<b>3,20%</b>	
	<b>PPDDRCC</b>	<b>6</b>	<b>4 000 000</b>	<b>0,07%</b>	
<b>Sous-total AXE 2</b>		<b>56</b>	<b>1 219 000 000</b>	<b>22,81%</b>	
	<b>PRG</b>	<b>7</b>	<b>124 000 000</b>	<b>2,32%</b>	<b>3,72%</b>
	<b>PAPRT</b>	<b>8</b>	<b>75 000 000</b>	<b>1,40%</b>	
<b>Sous-total AXE 3</b>		<b>15</b>	<b>199 000 000</b>	<b>3,72%</b>	
<b>TOTAL GLOBAL</b>		<b>107</b>	<b>5 343 500 000</b>	<b>100%</b>	

## **QUATRIEME PARTIE : OPERATIONNALISATION DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI**

### **I. Opérationnalisation**

#### **1.1. Analyse du PIL**

Le PIL quinquennal (2023-2027) est composé de 107 projets prioritaires pour un montant global de **5 343 500 000** FCFA soit, en moyenne, un besoin annuel d'investissement de près de **1 068 700 000** FCFA.

#### **1.2. Stratégie de mobilisation des ressources**

Le PDC est d'abord et avant tout un outil de planification stratégique et opérationnelle de la Commune qui, sur cette base, compte en premier lieu sur ses ressources propres. Pour autant, les ressources propres de la Collectivité peuvent être utilisées comme effet de levier pour mobiliser la participation technique et financière de partenaires au développement dans la mise en œuvre des initiatives de développement local.

A cet effet, un forum des bailleurs est prévu pour étendre le cadre partenarial autour de l'Etat à travers ses Programmes d'Appui au Développement Local. Il aura pour objectif d'exposer et défendre le bien-fondé ainsi que la pertinence des projets et programmes prioritaires du PDC afin de convaincre des Partenaires Techniques et Financiers et/ou des Institutions de la Coopération Décentralisée dans le but d'aboutir à des conventions de financement pour leur mise en œuvre. Les opportunités de partenariat seront efficacement explorées et exploitées avec l'accompagnement étroit de l'ARD dans l'objectif d'atteindre un taux de réalisation du PIL d'au moins 85 % à l'échéance du Plan de Développement Communal. Par ailleurs, en plus du Site Web de la Commune qui est un puissant outil de communication mais surtout un portail ouvert en permanence sur l'extérieur, les émigrés seront mis à contribution pour jouer un rôle d'ambassadeur et déclencher des processus de partenariat.

#### **1.3. Mise en œuvre du PIL**

##### **1.3.1. Elaboration du Programme d'Investissement Annuel (PIA)**

Après acquisition ou promesses de financements (propres et extérieurs), le Programme d'Investissement Annuel et un planning d'actions doivent être élaborés avant le vote du budget. De facto, il doit faire l'objet d'une communication auprès des populations et transmis à l'ARD pour son intégration dans le programme annuel d'investissement et d'actions de la région qui fera figure à la conférence territoriale régionale sous la présidence du Gouverneur.

##### **1.3.2. La mise en œuvre du programme annuel d'investissement**



Le conseil municipal, avec l'appui technique de l'ARD (ingénierie de projets et le contrôle de qualité des ouvrages) constitue le maître d'ouvrage des projets du PDC. La mise en place d'une commission des marchés est de rigueur pour la conformité et une meilleure efficacité.

## **II. Mécanisme de suivi**

### **2.1. Suivi de la mise en œuvre**

Dès lors que des programmes ou projets sont enclenchés, il revient au comité de suivi ou du chargé de Suivi-Evaluation d'assister, de veiller et de faire le rapportage sur l'état d'avancement à chaque étape du processus afin de permettre une meilleure prise de décisions et l'atteinte des résultats (GAR).

Sous la présidence de l'Exécutif Local, le comité restreint mis en place dans le processus d'élaboration du PDC est maintenu et renforcé avec les Présidents de Commissions, les Conseils de Quartiers et les partenaires et OCB pour une meilleure représentativité des acteurs de développement. Les rencontres seront organisées comme suit :

- Rencontre trimestrielle pour le suivi des projets en cours ;
- Rencontre semestrielle pour le suivi de la matrice /secteur ;
- Rencontre annuelle pour l'évaluation du PIA décliné.

### **2.2. Evaluation finale du PDC**

Au terme du plan quinquennal, l'évaluation finale intervient pour mieux cerner le rapport entre les orientations, les ressources mobilisées et les résultats réels du plan local. Il consiste à apprécier les indicateurs mesurables suivants :

- Le taux de réalisation physique et financière ;
- Les financements sur fonds propres ;
- Les financements des partenaires ;
- Le nombre de projets hors plan.

Une banque de données avec l'appui de l'ARD sera établie à travers un système d'archivage informatisé en vue de mieux orienter les interventions ultérieures (CL, Etat et Partenaires).

**ANNEXE : TABLEAU DETAILLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL BUDGETISE**

PROJETS	PRODUITS ATTENDUS	SECTEURS	LOCALISATION	Coût total en milliers (FCFA)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	SOURCE DE FINANCEMENT
<b>Axe 1 : Promotion économique et territoriale basée sur le secteur primaire et tertiaire</b>										
<b>1. Programme de renforcement du secteur de la production (PRSP)</b>										
Aménagement des 100 ha de Rosso (études déjà réalisées) avec un quota réservé aux jeunes et aux femmes	<b>Renforcement des terres agricoles</b>	Agriculture	Commune	3 000 000	0	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	Commune, SAED
Récupération de 100 ha de terres par la construction d'une digue et le faucardage	<b>Aménagement et construction de digue</b>	Agriculture	Commune	PM						Commune, SAED
Création d'une ferme agricole intégrée de 20 ha pour les jeunes (sur leur quota)	<b>Construction et équipements</b>	Agriculture	Commune	240 000	120 000	120 000	-	-	-	Commune, PSDAR
Aménagement et équipement d'un périmètre de 10 ha pour les femmes de Rosso (sur leur quota)	<b>Aménagement et équipements</b>	Agriculture	Commune	300 000	150 000	150 000	0	0	0	Commune, Partenaires
Aménagement et exploitation de 8ha réservés pour les femmes de Mbagam	<b>Aménagement et équipements</b>	Agriculture	Mbagam	24 000	12 000	12 000	0	0	0	Commune, SAED

Acquisition de machines	<b>Achats de 2 moissonneuses-batteuses et 2 tracteurs</b>	Agriculture	Commune	PM						Commune, Partenaires
Formation des organisations de producteurs en production et en gestion des équipements agricoles	<b>Sessions de formations</b>	Agriculture	Commune	2 000	2 000	0	0	0	0	Commune, Services techniques
Acquisition moto pompes pour l'organisation des maraichers	<b>4 motopompes</b>	Agriculture	Commune	12 000	0	0	6 000	6 000	0	Commune, Partenaires
Acquisition de machines pour l'organisation des maraichers	<b>Billonneuse et ofsettage, etc.</b>	Agriculture	Commune	PM						Commune, PSDAR
Mise en service de la plateforme de transformation des femmes avec un modèle de gestion étudié avec l'appui des ST	<b>Construction, équipements, accompagnement technique</b>	Agriculture	Commune	50 000	0	0	30 000	10 000	10 000	Commune, Services techniques, Partenaires
Formation des GPF dans la dynamique organisationnelle et les techniques de transformation des produits locaux	<b>Sessions de formation</b>	Agriculture	Commune	1 500	1 500	-	0	0	0	Commune, Services techniques, Partenaires
Installation d'une rizerie communale	<b>Délibération d'une aire de 500m<sup>2</sup>, construction et équipements</b>	Agriculture	Commune	50 000	0	20 000	30 000	0	0	Commune, ANIDA, PSDAR, PDIDAS

Aménagement d'un parcours de bétail pour l'ouverture de point d'abreuvement	Aménagement	Elevage	Commune	PM						Commune, Ministère
Construction d'un parc à vaccination	Délibération d'un site, construction et équipement	Elevage	Commune	10 000	10 000	0	0	0	0	Commune, Partenaires
Construction d'une unité de transformation laitière	Délibération d'un site, construction et équipement	Elevage	Commune	30 000	10 000	10 000	10 000	0	0	Commune, Partenaires
Réhabilitation de l'abattoir	Réhabilité en vue de le rendre apte à usage	Elevage	Commune	PM						Commune, Partenaires
Construction d'une aire d'abattage couplée au marché de bétail	Délibération d'un site, construction et équipement	Elevage	Commune	PM						Commune, Partenaires
Formation des organisations d'éleveur	Sessions de formation	Elevage	Commune	2 000	1 000	1 000	0	0	0	Commune, Services techniques
Aménagement de périmètre 20 ha de culture fourragère	Aménagement et exploitation	Elevage	Commune	2 000	2 000	0	0	0	0	Commune, PSDAR
Acquisition de machine de déchiquetage et de paquetage du fourrage	Achat machines	Elevage	Commune	PM						Commune, Partenaires
Construction de foirail	Construction et équipements	Elevage	Commune	10 000	0	0	10 000	-	-	Commune, Partenaires
Formation des jeunes en technique aquacole et de fabrication de cages flottantes	Ciblage de (20) jeunes pêcheurs pour 2 sessions de formation	Pêche	Commune	2 000	1 000	1 000	0	0	0	Commune, ANA

Installation de 20 cages flottantes	Fabrication et installation	Pêche	Commune	PM						Commune, Partenaires
Acquisition de machine de fabrique d'aliment d'alvin	Achat machines	Pêche	Commune	PM						Commune, Partenaires
Renouvellement du parc piroguier	Subvention de pirogues à moteur aux groupements de pêcheurs	Pêche	Commune	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune, Ministère, Partenaires
<b>TOTAL (PRSP)</b>				<b>3 785 500</b>	<b>319 500</b>	<b>324 000</b>	<b>1 096 000</b>	<b>1 026 000</b>	<b>1 020 000</b>	
<b>2. Programme d'insertion socioéconomique et d'appui à l'emploi des jeunes (PISAEJ)</b>										
Appui à l'organisation des artisans	Renforcement de capacités, dotation d'équipements	Artisanat	Commune	PM						Commune, Partenaires
Réhabilitation et relance du centre de formation artisanal	Appui technique et financier	Artisanat	Commune	PM						Commune, Partenaires
Aménagement d'une zone d'activité artisanale (maison artisanale)	Délibération site, Construction et équipements	Artisanat	Commune	20 000	20 000	-	-	0	0	Commune, Partenaires
Construction d'un second marché	Construction et équipements	Commerce	Commune	100 000	0	0	0	50 000	50 000	Commune, Partenaires
Réhabilitation et mise à niveau du marché actuel	Eau, éclairage, sécurité, assainissement, poissonnerie adéquat, Construction d'étables au marché pour les femmes	commerce	Commune	PM						Commune, Partenaires

Mise en place de chambres froides pour la conservation des produits	<b>1 chambre froide pour les légumes 1 chambre froide pour le poisson</b>	Commerce	Commune	20 000	0	10 000	10 000	0	0	Commune, Partenaires
Renforcement des organisations des femmes autour de REFAN	<b>Appui organisationnel</b>		Commune	PM						Commune, Partenaires
Appui à l'organisation et à la formation des jeunes transporteurs de calèches et de Jakarta	<b>Organisation, formation</b>	Transport	Commune	PM						Commune, Partenaires
Construction des points de stationnement des taxis et Jakarta	<b>Aménagements normés</b>	Transport	Commune	PM						Commune, Partenaires
Construction de voiries	<b>Aménagement de voirie Construction de pistes communautaires</b>	Transport	Commune	PM						Commune, Partenaires
Mise en place de parking pour les gros porteurs	<b>Aménagement</b>	Transport	Commune	PM						Commune, Partenaires
<b>TOTAL (PISAEJ)</b>				<b>140 000</b>	<b>20 000</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	
<b>TOTAL AXE 1= (PRSP) + (PISAEJ)</b>				<b>3 925 500</b>	<b>339 500</b>	<b>334 000</b>	<b>1 106 000</b>	<b>1 076 000</b>	<b>1 070 000</b>	
<b>Axe 2: Maîtriser son développement social par des orientations stratégiques comme références pour toutes les interventions sur notre territoire</b>										
<b>1. Programme de renforcement des équipements sociaux (PRES)</b>										
Pérennisation des cantines scolaires	<b>Aider sur le fonctionnement: Gestion pérenne, approvisionnement</b>	Education	Petite enfance	PM						Commune, Partenaires

Construction de CTP	2 CTP à Khar Yalla et Médina	Education	Petite enfance	50 000	0	0	50 000	0	0	Commune, DPE, Partenaires
Séparation des toilettes entre les filles et les garçons	Séparation de toilettes qui ne répondent pas aux normes	Education	Petite enfance	3 000	1 500	1 500	0	0	0	Commune
Mise en place de moyens de transport pour faciliter le déplacement des élèves	Achat d'un véhicule de transport des élèves	Education	Petite enfance	PM						Commune, Partenaires
Construction de 30 salles de classes	Construction et équipements	Education	Commune	210 000	42 000	42 000	42 000	42 000	42 000	Commune, DPPE
Réhabilitation de 4 salles de classe	Réfection	Education	Mbagam 1	12 000	6 000	6 000	0	0	0	Commune
Construction de toilettes	Construction de 7 boxes sanitaire séparés pour les garçons et les filles	Education	Mbagam 2 Croisement Franco-Arabe Ndiandiou Collège Mbagam Collège 1 Lycée	21 000	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200	Commune, DPPE
Réhabilitation de toilettes	Réfection	Education	Mbagam 1	PM						Commune
Electrification	Electrifier 6 établissements scolaires	Education	Ndiandiou Mbagam 1 Mbagam 2 Croisement Lycée Franco-arabe	9 000	2 000	3 000	4 000	0	0	Commune, Partenaires
Clôture des écoles	Clôture de 3 écoles	Education	Mbagam 2 Collège Mbagam Franco-arabe	6 000	2 000	2 000	2 000	0	0	Commune

Adduction d'eau	Raccordement de 4 établissements scolaires au réseau d'AEP	Education	Ndiandiou Croisement Mbagam 2 Franco arabe	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune, Partenaires
Construction de bloc administratif	Construction de 4 blocs administratifs	Education	Collège Mbagam Collège 1 Franco-arabe Lycée	120 000	0	30 000	30 000	30 000	30 000	Commune, DPRE
Mise en place de salle informatique	Construction et équipement	Education	Lycée	10 000	5 000	5 000	0	0	0	Commune, DPRE
Mise en place d'un bloc administratif, salle informatique,	Construction et équipement	Education	Lycée	75 000	0	50 000	25 000	0	0	Commune, DPRE
Appui à l'aménagement des daaras	Renforcement de capacité	Education	Daaras	PM						Commune, Partenaires
Affectation de terres dédiées aux daaras	Délibération	Education	Daaras	PM						Commune
Finalisation de l'école franco arabe	Mise au point de manière définitive	Education	Franco-arabe	PM						Commune, DPRE
Construction de toilettes et adduction d'eau	Mise en place d'infrastructures	Education	Daaras	PM						Commune, DPRE
Construction d'un centre de formation	Construction et équipement d'un centre de de formation professionnelle et technique	Formation professionnelle	Commune	100 000	50 000	50 000	0	0	0	Commune, DPRE
Ouverture de classes d'alphabétisation	Lutter contre l'an alphabétisation	Alphabétisation	Ndiandiou Croisement Mbagam Rosso	PM						Commune, DPRE



Réhabilitation des 2 postes de santé	Réhabilitation salles, toitures, fissures, portes, fenêtres ...	Santé	Mbagam Rosso 2	8 000	4 000	2 000	2 000	0	0	Commune, Partenaires
Construction du logement de l'ICP et de la SF	Construction et équipements	Santé	Mbagam	15 000	0	15 000	0	0	0	Commune, Partenaires
Réhabilitation des toilettes	Réfection	Santé	Rosso Mbagam	PM						Commune, Partenaires
Relever le plateau technique des postes de santé	Lits, matériels de soins	Santé	Rosso 1 Rosso 2 Mbagam	10 000	0	5 000	2 500	2 500	0	Commune, Partenaires
Plaidoyer pour l'érection d'un centre de santé	Influencer les décisions et instances publiques afin d'ériger le poste de santé de Rosso 1 en Centre de santé	Santé	Rosso 1	PM						Commune, Partenaires
Besoin de renforcer le personnel qualifié (SF, infirmiers, ...)	Renforcement du personnel	Santé	Rosso 1 Rosso 2 Mbagam	PM						Commune, Partenaires
Plaidoyer pour la mise en place de pharmacies	Influencer les décisions et instances publiques afin d'obtenir un nombre de pharmacies nécessaires pour la Commune	Santé	Commune	PM						Commune, Partenaires
Dotation d'une ambulance	Achat d'ambulance	Santé	Rosso Peulh	60 000	0	60 000	0	0	0	Commune, Partenaires
Accompagnement du mutuel	Renforcement de capacités	Santé	Commune	PM						Commune, Partenaires
Affectation d'une SF à Rosso Peulh	Renforcement du personnel	Santé	Rosso Peulh	PM						Commune, Partenaires

Projet d'installation d'une unité de traitement d'eau à Rosso SN à partir du fleuve	Potabilisation de l'eau	Hydraulique	Commune	PM						Commune, Partenaires
Extension et densification du réseau d'eau	Extension réseau	Hydraulique	Commune	PM						Commune, SEN'EAU, Partenaires
Mise en place d'un stade multifonctionnels polarisant les quartiers de Mbagam et Diamaguene	Stade omnisport	Sport	Commune	300 000	0	100 000	100 000	100 000	0	Commune, Partenaires
Construction de terrains de foot	Délibération de 2 sites, équipements, Clôture	Sport	Ndiandou Croisement	PM						Commune, Partenaires
Modernisation du stade	Réhabilitation: mise en place d'une pelouse, d'un dojo	Sport	Commune	PM						Commune, Partenaires
Mise en place d'un ponton	Pour le club canoé kayak et le club de natation	Sport	Berge du fleuve	PM						Commune, Partenaires
Acquisition d'appareillages pour les personnes à mobilité réduite (PMR)	Chaises roulantes, béquilles, appareillage	Action sociale	Commune	25 000	0	5 000	10 000	5 000	5 000	Commune, Partenaires
<b>TOTAL (PRES)</b>				<b>1 044 000</b>	<b>118 700</b>	<b>382 700</b>	<b>273 700</b>	<b>185 700</b>	<b>83 200</b>	
<b>2. Programme de modernisation de la Commune (PMC)</b>										

Construction de latrines sociales	<b>24 latrines (Infrastructures publics : maternité, écoles, daras, mosquées et autres lieux publics)</b>	Assainissement	Commune	72 000	0	0	0	0	72 000	Commune, Partenaires
Acquisition de camions hydro cureur	<b>Achat 2 camions hydro cureur</b>	Assainissement	Commune	PM						Commune, Partenaires
Mise en place d'un réseau d'évacuation des eaux usées, des eaux de ruissellement	<b>Installation d'un réseau</b>	Assainissement	Commune	PM						Commune, ONAS, Partenaires
Réhabilitation et extension de la station des bouts de vidange	<b>Réaménagement</b>	Assainissement	Commune	PM						Commune, Partenaires
Mise en place d'un plan directeur d'assainissement	<b>Comité de suivi et coordination local, rencontre des acteurs d'infos, déclinaison processus et extrant</b>	Assainissement	Commune	6 000	6 000	0	0	0	0	Commune, ARD, Partenaires
Eradication des dépotoirs sauvages	<b>Lutte contre les dépotoirs sauvages</b>	Urbanisme, Habitat et cadre de vie	Commune	PM						Commune, FERA
Projet de valorisation des déchets (avec une unité de compostage pour le maraichage)	<b>Mise en place d'un système de valorisation des ordures avec une unité de contrôle local</b>	Urbanisme, Habitat et cadre de vie	Commune	30 000	20 000	10 000	0	0	0	Commune, Partenaires
Mise en place d'un système d'information du foncier	<b>Gestion efficace et transparente des droits fonciers</b>	Gouvernance, Foncier	Commune	PM						Commune, Partenaires

Renforcement des équipements	Renforcement des équipements urbains	Urbanisme, Habitat et cadre de vie	Commune	PM						Commune, Partenaires
Projet d'aménagement de la berge et des espaces verts	Reprofilage de la berge et aménagement des espaces verts	Environnement, Cadre de vie	Commune	40 000	0	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune, Partenaires
Extension et densification du réseau électrique	Raccordement électrique	Urbanisme, Habitat et cadre de vie	Commune	PM						Commune, Senelec, Partenaires
Projet de restructuration de tous les quartiers de Rosso	Etude technique, comité de suivi et de contrôle, travaux	Urbanisme, Habitat et cadre de vie	Commune	15 000	0	0	5 000	5 000	5 000	Commune, ARD, Partenaires
Elaboration d'un schéma d'aménagement du territoire	Rencontres préparatoires, diagnostic, planification, document validé	Urbanisme, Habitat et cadre de vie	Commune	8 000	0	4 000	4 000	0	0	Commune, ARD, Partenaires
<b>TOTAL (PMC)</b>				<b>171 000</b>	<b>26 000</b>	<b>24 000</b>	<b>19 000</b>	<b>15 000</b>	<b>87 000</b>	
<b>3. Programme de promotion du développement durable et de résilience aux changements climatiques (PPDDRCC)</b>										
Boisement et de reboisement	Reboisement d'un périmètre de 4ha	Environnement et adaptation aux changements climatiques	Commune	4 000	2 000	2 000	0	0	0	Commune, OCB, Partenaires
Mise en place d'un programme de sensibilisation sur les enjeux liés à l'environnement	Informer et transmettre des messages forts qui transforment les comportements	Environnement et adaptation aux changements climatiques	Commune	PM						Commune, Partenaires

Initiation un programme d'éducation relative à l'environnement au niveau des établissements scolaire	<b>Développement de compétences en matière d'éducation et de formation relatives à l'environnement dans les milieux d'intervention formels et non formels</b>	Environnement et adaptation aux changements climatiques	Commune	PM						Commune, DPRE, Partenaires
Mise en place d'un financement de l'emploi vert	<b>Donner aux jeunes les moyens de bâtir un avenir équitable et durable</b>	Environnement et adaptation aux changements climatiques	Commune	PM						Commune, OCB, Partenaires
Promouvoir la mixité énergétique dans la réalisation des nouvelles infrastructures	<b>Utilisation de sources d'énergie variées</b>	Energie	Commune	PM						Commune, Partenaires
Revalorisation du projet de biogaz	<b>Donner un nouvel élan de dynamisme au projet de biogaz</b>	Energie	Commune	PM						Commune, Partenaires
<b>TOTAL (PPDRCC)</b>				<b>4 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL AXE 2 = (PRES) + (PMC) + (PPDRCC)</b>				<b>1 219 000</b>	<b>146 700</b>	<b>408 700</b>	<b>292 700</b>	<b>200 700</b>	<b>170 200</b>	
<b>Axe3 : Disponibilité d'outils stratégiques et opérationnels pour une gouvernance partenariale de qualité</b>										
<b>1. Programme de renforcement de la gouvernance (PRG)</b>										

Formation des élus locaux en décentralisation et gouvernance territoriale	Organisation de 2 sessions portant sur partage d'expérience de gouvernance de proximité, mise à niveau sur la décentralisation et DEL	Gouvernance	Commune	2 000	1 000	-	1 000	0	0	Commune, ARD, Partenaires
Mise à disposition des outils de planification		Gouvernance	Commune	PM						Commune, Partenaires
Dotations d'un hôtel de ville fonctionnel	Construction et équipement	Gouvernance	Mairie	100 000	100 000	0	0	0	0	Commune, Partenaires
Mise en place des conseils de quartier	Rencontre d'information et communication, élaboration de planning d'action	Gouvernance	Commune	2 000	2 000	0	0	0	0	Commune, ARD
Informatisation de l'Etat civil	Informatiser les différents services de la municipalité (acquisition d'équipements, formation sur les outils)	Gouvernance	Mairie	15 000	0	0	15 000	0	0	Commune, Partenaires
Amélioration des recettes fiscales	Ateliers de partage, diagnostic et planification	Gouvernance	Commune	3 000	1 500	1 500	0	0	0	Commune, Partenaires
Soutenir les personnes démunies	Aider les plus vulnérables à recevoir l'aide nécessaire	Social	Commune	2 000	500	500	500	500	0	Commune
<b>TOTAL (PRG)</b>				<b>124 000</b>	<b>105 000</b>	<b>2 000</b>	<b>16 500</b>	<b>500</b>	<b>0</b>	
<b>2. Programme d'approche partenariale et de redynamisation du territoire (PAPRT)</b>										

Création d'une radio municipale	<b>Faciliter la communication et la transmission des informations</b>	<b>Gouvernance</b>	<b>Commune</b>	<b>25 000</b>	<b>0</b>	<b>25 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Commune, Partenaires</b>
Aménagement de zone industrielle	<b>Délibération d'un site Aménagement</b>	<b>Industrie</b>	<b>Commune</b>	<b>PM</b>						<b>Commune, Partenaires</b>
Mise en place d'un cadre de concertation entre agriculteurs et éleveurs	<b>Rencontre des acteurs Elaboration d'un POAS</b>	<b>Gouvernance</b>	<b>Commune</b>	<b>PM</b>						<b>Commune, PDIDAS</b>
Mise en place d'un agenda culturel	<b>Programmes culturelles</b>	<b>Culture</b>	<b>Commune</b>	<b>PM</b>						<b>Commune, OCB, Partenaires</b>
Redynamisation de la case solidaire et du bureau d'orientation	<b>Renforcement de capacités et équipements</b>	<b>Culture, Tourisme</b>	<b>Commune</b>	<b>PM</b>						<b>Communes, Partenaires</b>
Projet de création d'entreprises culturelles	<b>Soutien des initiatives culturelles</b>	<b>Culture</b>	<b>Commune</b>	<b>PM</b>						<b>Commune, OCB, Partenaires</b>
Création d'un complexe culturel communal	<b>Construction et équipements</b>	<b>Culture</b>	<b>Commune</b>	<b>50 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50 000</b>	<b>Commune, OCB, Partenaires</b>
Renforcement des capacités organisationnelles des acteurs culturels	<b>Sessions de formations Dotation d'équipements</b>	<b>Culture</b>	<b>Commune</b>	<b>PM</b>						<b>Commune, OCB, Partenaires</b>
<b>TOTAL (PAPRT)</b>				<b>75 000</b>	<b>0</b>	<b>25 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50000</b>	
<b>TOTAL AXE 3 = (PRG) + (PAPRT)</b>				<b>199 000</b>	<b>105 000</b>	<b>27 000</b>	<b>16 500</b>	<b>500</b>	<b>50000</b>	
<b>TOTAL PIL</b>				<b>5 343 500</b>	<b>591 200</b>	<b>769 700</b>	<b>1 415 200</b>	<b>1 277 200</b>	<b>1 290 200</b>	

## **LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Le 1er janvier 2016, les 17 Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – adopté par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet historique des Nations Unies – sont entrés en vigueur. Au cours des 15 prochaines années, grâce à ces nouveaux objectifs qui s'appliquent à tous, les pays mobiliseront les énergies pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.



**Objectif 1** : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

**Objectif 2** : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

**Objectif 3** : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

**Objectif 4** : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

**Objectif 5** : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

**Objectif 6** : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

**Objectif 7** : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

**Objectif 8** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

**Objectif 9** : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

**Objectif 10** : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

**Objectif 11** : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

**Objectif 12** : Établir des modes de consommation et de production durables

**Objectif 13** : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

**Objectif 14** : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

**Objectif 15** : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

**Objectif 16** : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

**Objectif 17** : Partenariats pour la réalisation des objectifs

